



RAPPORT D'ACTIVITE ET PERSPECTIVES

Année 2021

CPOM 2020-2022

APTA 78
6 avenue Charles de Gaulle • 78150 Le Chesnay-Rocquencourt

www.apta-idf78.org

1.	Fonctionnement	4
1.1.	Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens	4
1.1.1.	Objectifs.....	4
1.1.2.	Indicateurs	5
1.2.	Gouvernance.....	5
1.2.1.	Assemblée Générale.....	5
1.2.2.	Bureau	6
1.2.3.	Conseil d'Administration	7
1.3.	Organisation	10
1.4.	Ressources humaines	10
1.4.1.	Equipe salariée.....	10
1.4.2.	Renfort crise sanitaire COVID-19	11
1.4.3.	Formations	11
1.5.	Locaux	11
2.	Pôles transversaux	12
2.1.	Communication	12
2.1.1.	« Customer Relationship Management » (CRM) ou gestion de la relation client.....	12
2.1.2.	réseaux sociaux.....	12
2.1.3.	Site internet.....	13
2.1.4.	Lettres d'information.....	13
2.2.	Etudes, recherche et formation.....	14
2.2.1.	Recherche.....	14
2.2.2.	Formation et informations.....	14
3.	Pôle organisations territoriales.....	15
3.1.	Coordination et accompagnement des CPTS	15
3.1.1.	CPTS Boucle de Seine ouest.....	16
3.1.2.	CPTS Boucle de Seine Est	17
3.1.3.	CPTS Yvelines ouEst.....	17
3.1.4.	CPTS Yvelines Centre	18
3.1.5.	CPTS Grand Versailles	18
3.1.6.	CPTS Vallée de Chevreuse	18
3.1.7.	Projets inter-CPTS	19
3.2.	Coordination avec les DAC	19
4.	Pôle nouvelles technologies et outils numériques.....	20
4.1.	Animation du territoire e.Parcours.....	20

4.1.1.	Constantes de déploiement (données SESAN)	20
4.1.2.	cadre départemental du déploiement	21
4.1.3.	état des lieux des projets et perspectives	21
4.2.	Déploiement de la télésanté	23
5.	Pôle parcours et coordination ville-hôpital.....	25
5.1.	Mise en place du site pilote SAS.....	25
5.1.1.	Historique projet.....	25
5.1.2.	Spécificité du projet Yvelines.....	26
5.1.3.	Description de l'organisation SAS.....	26
5.1.4.	Synthèse des travaux.....	28
5.2.	Préfiguration de la Maison Commune Ville-Hôpital.....	30
5.3.	Organisation des parcours.....	32
5.3.1.	Parcours gériatrie	32
5.3.2.	Parcours psychiatrie et santé mentale	33
5.3.3.	Parcours diabétologie	34
6.	Pôle santé publique	35
6.1.	Participation à la veille et à la sécurité sanitaire	35
6.1.1.	Campagne de vaccination COVID-19	35
6.1.2.	Cellule Territoriale d'Appui à l'Isolement COVID-19 (CTAI).....	45
6.1.3.	Cellule d'appui et de coordination COVID-long	46
6.1.4.	Permanence des soins ambulatoires (PDSA) pédiatrique	50
6.2.	Etayage aux actions de prévention et de promotion de la santé	51
7.	Perspectives pour l'année 2022	52
8.	Annexes	53
8.1.	Synthèses des réunions	53
8.2.	Accompagnement des CPTS	66

1. FONCTIONNEMENT

La 3^{ème} année de fonctionnement de l'Association a permis de déployer des projets au sein de ses différents pôles et d'asseoir son fonctionnement interne tout en contribuant à la gestion de la crise sanitaire COVID-19.

1.1. CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

Le CPOM 2020-2022 signé en mai 2020 a pour objet la poursuite et le développement, en coordination avec l'ARS siège, la DD ARS 78 et la CPAM des Yvelines, des actions organisationnelles et numériques visant à réunir les acteurs de la santé du département autour d'un projet construit en commun pour la prise en charge des parcours de soins des patients qui le nécessitent.

1.1.1.OBJECTIFS

Le CPOM poursuit les objectifs suivants :

- Animer le déploiement d'e-Parcours sur le département avec la plateforme Terr-eSanté et sa version mobile en lien avec le GCS Sesan ;
- Contribuer à l'alimentation du répertoire opérationnel des ressources (ROR) permettant l'activité du GIP NUR et participer à la communication autour de ce service auprès des professionnels visés ;
- Participer à une communication renforcée autour de l'intérêt des cercles de soins, dans le respect du rôle du médecin traitant, auprès des professionnels de santé ;
- Apporter un appui méthodologique et logistique à la mise en place et au déploiement des CPTS départementales qui devront adhérer à l'APTA 78 dans un esprit d'accompagnement et d'échange et aux projets innovants entrant dans le cadre de l'article 51 ;
- Mettre en place une gouvernance pluriprofessionnelle associant les partenaires départementaux.

Un budget annuel de 400 000 euros est alloué à l'Association.

1.1.2. INDICATEURS

Les indicateurs du CPOM sont organisés autour de 3 axes.

Tableau 1 : Indicateurs du CPOM

<p>Renforcer la coordination entre les acteurs du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser les échanges entre professionnels• Favoriser l'émergence de projets interprofessionnels• Recenser les initiatives organisationnelles et numériques du territoire et les diffuser aux acteurs de la santé du territoire• Conforter les échanges avec les institutionnels• Mettre en place une gouvernance pluriprofessionnelle associant les partenaires départementaux
<p>Promouvoir les outils de coordination dans le cadre des dispositifs e.Parcours et Ma Santé 2020</p>	<ul style="list-style-type: none">• Animer le déploiement d'e-Parcours sur le département avec la plateforme Terr-eSanté et sa version mobile en lien avec le GCS Sesan• Déployer le numéro unique et contribuer à l'alimentation du répertoire opérationnel des ressources
<p>Accompagner le déploiement de nouvelles organisations</p>	<ul style="list-style-type: none">• Apporter un appui méthodologique et logistique à la mise en place et au déploiement des CPTS départementales qui devront adhérer à l'APTA 78 dans un esprit d'accompagnement et d'échange et aux projets innovants entrant dans le cadre de l'article 51• Participer à l'évaluation des DAC et en particulier à la réponse aux besoins des professionnels de santé réalisés par les DAC

1.2. GOUVERNANCE

La gouvernance de l'APTA 78 est organisée en 3 corps : l'Assemblée Générale, le Bureau et le Conseil d'Administration.

1.2.1. ASSEMBLEE GENERALE

L'Association compte 110 membres adhérents en 2021 répartis comme suit :

- 92 professionnels de santé ;
- 7 établissements sanitaires ;
- 1 CPTS ;
- 10 structures médico-social.

Le Conseil d'Administration et le Bureau de l'Association sont organisés autour de 6 collèges :

- Collège 1 : Médecins représentants de la profession ;
- Collège 2 : Médecins utilisateurs ;
- Collège 3 : Autres professionnels de santé adhérents d'une URPS ;
- Collège 4 : Acteurs territoriaux du soin (établissements de santé, GHT, CPTS, centres de santé...) ;
- Collège 5 : Acteurs territoriaux du secteur médico-social et de la coordination (établissements médico-social, handicap, DAC...) ;
- Collège 6 : Représentants des usagers et des collectivités.

1.2.2. BUREAU

Le Bureau de l'Association s'est réuni 11 fois durant l'année 2021 pour :

- Assumer la responsabilité du bon fonctionnement quotidien de l'Association et la mise en place effective de ses missions dans le département ;
- Convoquer les Assemblées Générales et déterminer l'ordre du jour ;
- Préparer le budget prévisionnel de l'Association soumis à l'approbation du Conseil d'Administration puis de l'Assemblée Générale ;
- Décider de l'ouverture des comptes bancaires et des délégations de signature ;
- Assurer la communication autour de la mise en place du GIP NUR, des CPTS, des ESP, ... ;
- Animer la coordination locale entre les différents acteurs de la prise en charge médicale et médico-sociale ;
- Préparer et suivre la convention de financement avec l'ARS ;
- Rédiger le rapport annuel d'activité soumis au Conseil d'Administration puis à l'Assemblée Générale ;
- Fixer le règlement intérieur de l'Association et proposer les modifications de statut ;
- Mettre en place la démarche qualité et l'évaluation du dispositif ;
- Disposer de la capacité de recourir à du personnel salarié dont il établit les fiches de postes, l'effectif et la rémunération en fonction des textes réglementaires en vigueur ;
- Organiser l'élection du Conseil d'Administration.

Le Bureau de l'Association était composé de 6 membres jusqu'en juin 2021.

Tableau 2 : Membres du Bureau APTA 78 de décembre 2018 à juin 2021

Titre	Nom	Fonction	Profession	Lieu d'exercice
Docteur	BONNAUD François	Trésorier	Médecin Généraliste	MAULE
Docteur	DE BASTARD Laurent	Vice-Président	Médecin Urgentiste	VERSAILLES
Docteur	DESCOUT Dominique	Secrétaire Général	Médecin Généraliste	MEULAN EN YVELINES
Docteur	GIGNAC Dominique	Membre	Médecin ORL	SARTROUVILLE
Docteur	LEBLANC Gilbert	Vice-Président	Médecin Radiologue	LE PORT MARLY
Docteur	PRUDHOMME Frédéric	Président	Médecin Gastro- entérologue	LE CHESNAY ROCQUENCOURT

Avec l'adoption des nouveaux statuts, le Bureau de l'Association est composé de 11 membres depuis le 17 juin 2021.

Tableau 3 : Membres du Bureau APTA 78 depuis juin 2021

Titre	Nom	Fonction	Profession	Lieu d'exercice
Monsieur	BELLON Pascal	Membre	Directeur Général Centre Hospitalier de Versailles	LE CHESNAY ROCQUENCOURT
Madame	BLOMBOU GOUTH Cindy	Membre	Infirmière	VERSAILLES
Docteur	BONNAUD François	Trésorier	Médecin Généraliste	MAULE
Docteur	DE BASTARD Laurent	Vice-Président	Médecin Urgentiste	VERSAILLES
Docteur	DESCOUT Dominique	Secrétaire Général	Médecin Généraliste	MEULAN EN YVELINES
Docteur	GIGNAC Dominique	Membre	Médecin ORL	SARTROUVILLE
Monsieur	GUILLOT Thierry	Secrétaire Général Adjoint	Masseur- kinésithérapeute	MONTIGNY-LE- BRETONNEUX
Docteur	HARBOUN Marc	Membre	Médecin gériatre	VERSAILLES
Docteur	LEBLANC Gilbert	Vice-Président	Médecin Radiologue	LE PORT MARLY
Docteur	MACIEIRA Lorenzo	Membre	Médecin généraliste	LA CELLE SAINT CLOUD
Docteur	PRUDHOMME Frédéric	Président	Médecin Gastro- entérologue	LE CHESNAY ROCQUENCOURT

1.2.3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration s'est réuni une fois durant l'année 2021 pour :

- Mettre en œuvre la politique définie par l'Assemblée Générale ;
- Autoriser des dépenses qui n'auraient pas été prévues dans le budget prévisionnel dans la limite d'un montant fixé dans le règlement intérieur ou, à défaut, par l'Assemblée Générale ;
- Valider le budget prévisionnel de l'Association préparé par le Bureau soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale ;
- Valider le rapport annuel d'activité rédigé par le Bureau soumis à l'Assemblée Générale ;
- Se prononcer sur l'admission ou l'exclusion des membres ;
- Contrôler l'action du Bureau ;
- Arrêter les projets soumis à l'Assemblée Générale ;
- Arrêter les comptes de l'Association soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale annuelle et proposer l'affectation des résultats ;
- Elire les membres du Bureau ;
- Modifier les statuts.

Le Conseil d'Administration de l'Association est composé de 29 membres dont 6 membres de droit et 2 membres invités.

Tableau 4 : Membres du Conseil d'Administration de l'APTA 78 depuis juin 2021

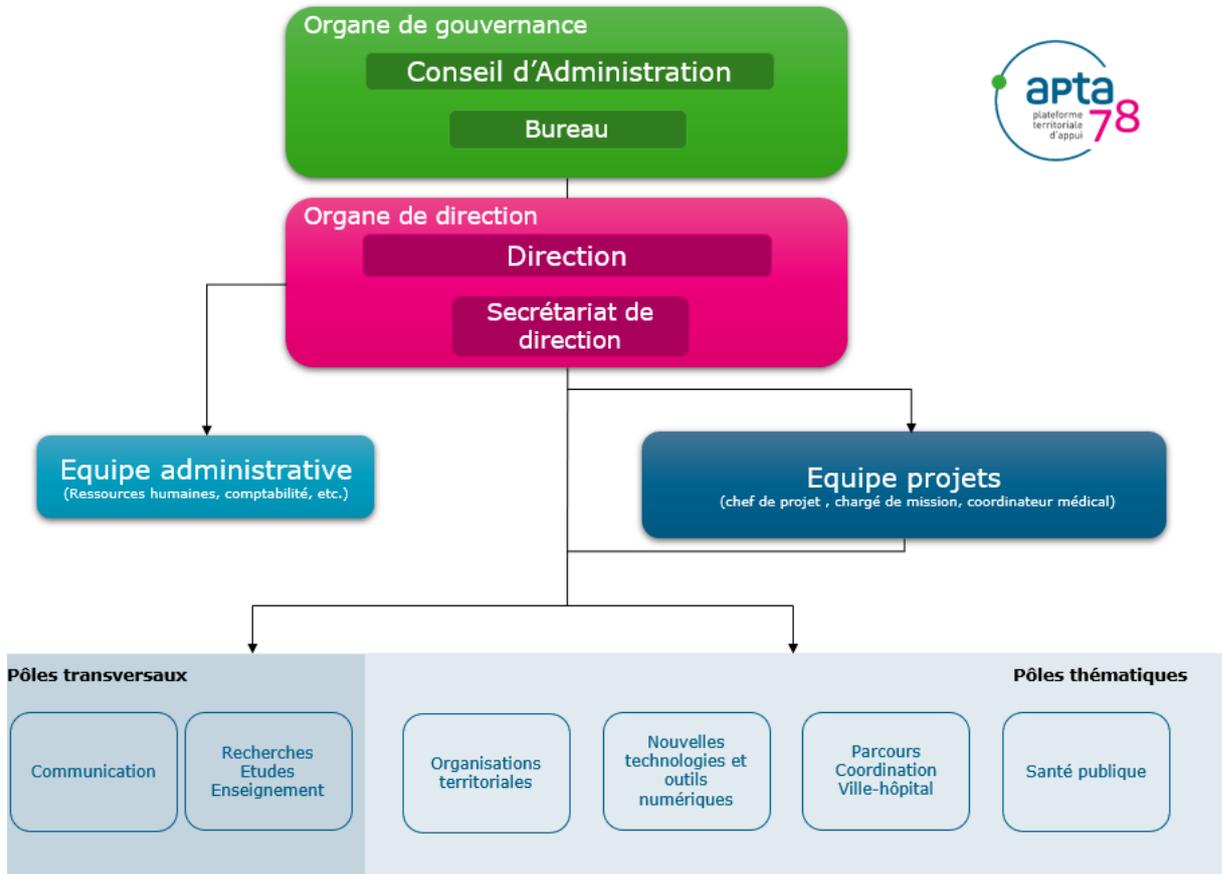
	Nom	Collège	Profession	Lieu d'exercice
Professionnels de santé				
Docteur	BARTHEZ Philippe	Médecins représentants de la profession	Médecin Généraliste	SAINT-GERMAIN- EN-LAYE
Docteur	BERTRANDON Laurence	Médecins représentants de la profession	Médecin Généraliste	GUYANCOURT
Madame	BLOMBOU GOUTH Cindy	Autres professionnels de santé libéraux	Infirmière	VERSAILLES
Docteur	BONNAUD François	Médecins représentants de la profession	Médecin Généraliste	MAULE
Docteur	DE BASTARD Laurent	Médecins représentants de la profession	Médecin Urgentiste	VERSAILLES
Docteur	DESCOUT Dominique	Médecins représentants de la profession	Médecin Généraliste	MEULAN EN YVELINES
Docteur	DI GIUSEPPE Anna Maria	Médecins utilisateurs	Médecin Généraliste	/
Docteur	DOMPEYRE Philippe	Médecins représentants de la profession	Médecin Généraliste	POISSY
Docteur	GAYRAUD Xavier	Médecins représentants de la profession	Médecin Généraliste	VERSAILLES
Docteur	GIGNAC Dominique	Médecins représentants de la profession	Médecin ORL	SARTROUVILLE
Monsieur	GROUSSET Olivier	Autres professionnels de santé libéraux	Infirmier	BOIS D'ARCY
Monsieur	GUILLOT Thierry	Autres professionnels de santé libéraux	Masseur- kinésithérapeute	MONTIGNY-LE- BRETONNEUX
Docteur	HARBOUN Marc	Médecins utilisateurs	Médecin Gériatre	VERSAILLES
Docteur	LEBLANC Gilbert	Médecins représentants de la profession	Médecin Radiologue	LE PORT MARLY
Docteur	MACIEIRA Lorenzo	Médecins utilisateurs	Médecin Généraliste	LA CELLE SAINT CLOUD
Docteur	MINZ Benjamin	Médecins utilisateurs	Médecin Généraliste	SARTROUVILLE
Docteur	PRUDHOMME Frédéric	Médecins représentants de la profession	Médecin Gastro- entérologue	LE CHESNAY ROCQUENCOURT
Docteur	REQUI Hélène	Autres professionnels de santé libéraux	Pharmacienne	MAULE
Docteur	RIME Béatrice	Médecins représentants de la profession	Médecin Gynécologue	RAMBOUILLET

Docteur	SHIMI Naceur	Médecins représentants de la profession	Médecin Anesthésiste	LE PORT MARLY
Structures				
GHT Yvelines Sud	BELLON Pascal	Acteurs territoriaux du soin	Directeur Général Centre Hospitalier de Versailles	LE CHESNAY- ROCQUENCOURT
GHT Yvelines Sud	GAILLARD Valérie	Acteurs territoriaux du soin	Directrice Générale Adjointe en charge des relations ville/hôpital	MANTES-LA-JOLIE
Hôpital Privé de Parly 2	HAYEK Hugues	Acteurs territoriaux du soin	Directeur Général	LE CHESNAY- ROCQUENCOURT
COGITEY	DE MALHERBE Adèle	Acteurs territoriaux médico-social et coordination	Directrice du pôle médico-social	VERSAILLES
GCS REPY	NADJAH Renaud	Acteurs territoriaux médico-social et coordination	Administrateur	RAMBOUILLET
GRYN	GOURGON Philippe	Acteurs territoriaux médico-social et coordination	Président	MEULAN-EN- YVELINES
Mairie de Chanteloup-les- Vignes	ARENOU Catherine	Représentant des collectivités	Maire	CHANTELOUP-LES- VIGNES
ARS Ile-de-France	CINALLI Marion	Membres invités	Directrice délégation des Yvelines	YVELINES
Conseil Départemental des Yvelines	AUBERT Marie-Hélène	Membres invités	Vice-Présidente	YVELINES

1.3. ORGANISATION

L'APTA 78 est organisé autour d'un organe de gouvernance et d'un organe de direction qui travaillent avec l'équipe administrative et l'équipe projets.

Figure 1 : Schéma organisationnel de l'APTA 78 en 2021



1.4. RESSOURCES HUMAINES

1.4.1. EQUIPE SALARIEE

L'APTA 78 compte 4 salariées en 2021 :

- Cheffe de projets (1 ETP) : Marie MIELCAREK (recrutée en février 2021) qui occupe un poste partagé avec l'ARPD 78.
- Chargées de missions (1 ETP) : Marie-Ange PEDRON (recrutée d'octobre 2020 à juillet 2021) et Louise PINHAS (recrutée en novembre 2021) ;
- Directrice (1 ETP) : Audrey PETIT (recrutée en décembre 2019).
- Assistante de Direction (1 ETP) : Sandrine TROGNON (recrutée en décembre 2018).

L'équipe s'est réunie de façon hebdomadaire dans le cadre de réunions de suivi et de manière régulière dans le cadre de réunions thématiques.

1.4.2. RENFORT CRISE SANITAIRE COVID-19

L'APTA 78 a dû s'organiser pour faire face au surcroît d'activité inhérent à la crise sanitaire.

Elle a recruté 3 étudiants dans le cadre de contrats à durée déterminée qui ont contribué aux missions suivantes relatives à la gestion des centres de vaccination COVID-19 du département :

- Traitement des bordereaux de vacations des professionnels de santé ;
- Aide à la gestion des plannings des professionnels de santé ;
- Aide à l'appui technique Doctolib ;
- Aide à la prise de rendez-vous patients.

Elle a également recruté une masseur-kinésithérapeute récemment diplômée qui a pu participer à la cellule d'appui et de coordination COVID-long en prenant en charge les appels des patients et en les accompagnant pour leur rééducation avant de les adresser, le cas échéant, vers les ressources départementales.

1.4.3. FORMATIONS

L'équipe a été formée à/ aux :

- La plateforme SAS au cours de différents webinaires ;
- L'outil Doctolib pour faire face à la gestion de la crise sanitaire COVID-19 ;
- L'outil CRM de l'Association (AssoConnect) ;
- Projets article 51 ;
- La prise en charge des patients atteints de COVID-long au cours d'une journée en Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur (CETD).

1.5. LOCAUX

L'Association a quitté les locaux qu'elle occupait à Noisy-le-Roi pour emménager dans des locaux de 200m² au Chesnay-Rocquencourt en mars 2021 qu'elle partage avec deux autres Associations : l'ARPDS 78 et la CPTS Grand Versailles. Le partage des locaux a permis une mutualisation de certaines dépenses (loyer, assurance, abonnement fibre, prestations d'entretien, ...) et facilite la coordination des équipes sur les différents projets du territoire.

2. POLES TRANSVERSAUX

Les pôles transversaux correspondent à des activités mobilisées pour l'ensemble des projets de l'APTA 78.

2.1. COMMUNICATION

Le pôle communication a pour objectif de développer et de produire des outils de communication sur l'activité de l'Association et d'informer l'ensemble des acteurs du territoire des Yvelines.

2.1.1. « CUSTOMER RELATIONSHIP MANAGEMENT » (CRM) OU GESTION DE LA RELATION CLIENT

L'association a testé plusieurs solutions et a fait le choix courant 2021 d'utiliser le logiciel en ligne « AssoConnect ». Cet outil va permettre de gérer et interagir avec le réseau de l'Association : adhérents, professionnels du territoire, partenaires, institutions, ...

Le logiciel Assoconnect est un logiciel de gestion dédié aux Associations qui rassemble les outils de gestion indispensables au quotidien d'une Association :

- Gestion des contacts ;
- Gestion des adhésions ;
- Comptabilité ;
- Communication.

L'équipe de l'APTA 78 a commencé un travail de paramétrage du logiciel et d'alimentation/qualification de la base de données. A fin 2021, 2 581 contacts ont été enregistrés dans le logiciel, ce qui permettra de simplifier l'appel de cotisation pour 2022 et optimiser l'envoi des lettres d'information.

2.1.2. RESEAUX SOCIAUX

L'APTA 78 dispose de plusieurs comptes sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, LinkedIn et Youtube.

En 2021, l'Association a communiqué en priorité sur LinkedIn (126 posts), réseau professionnel où elle est suivie par près de 800 abonnés et sur Twitter (128 tweets) où elle compte plus de 200 abonnés.

La chaîne Youtube a permis de diffuser deux vidéo-conférences en direct (la stratégie vaccinale COVID-19 dans les Yvelines et le lancement du Service d'Accès aux Soins) et de mettre à disposition des reportages ou vidéos enregistrées à l'occasion d'événements (par exemple la table ronde filmée au salon e-Tonomy).

2.1.3. SITE INTERNET

L'APTA 78 dispose d'un site internet (<https://www.apta-idf78.org/>) qui présente l'organisation et la gouvernance de l'Association ainsi que les différents projets auxquels elle participe sur le département.

L'équipe de l'APTA 78 alimente régulièrement le site internet de l'Association pour que les internautes puissent avoir accès à des informations les plus utiles et actualisées (chiffres relatifs à la crise COVID-19, préconisations du Ministère de la Santé, numéros de téléphone des cellules d'appui, cartographie, avancées des projets, ...).

Entre novembre 2020 et novembre 2021, le site de l'Association a été consulté 33 097 fois.

Tableau 5 : Consultation du site Internet – APTA 78

Date	Visiteurs Période du 30/11/2020 au 23/12/2021	Visiteurs Période du 30/11/2019 au 30/11/2020	Changement
01/11/2020 – 30/11/2020	1628	0	→
01/12/2020 – 31/12/2020	2690	0	→
01/01/2021 – 31/01/2021	6194	0	→
01/02/2021 – 28/02/2021	4064	0	→
01/03/2021 – 31/03/2021	3837	333	+1052.3% →
01/04/2021 – 30/04/2021	2730	1480	+84.5% →
01/05/2021 – 31/05/2021	1508	2176	-30.7% ↓
01/06/2021 – 30/06/2021	1644	1390	+18.3% →
01/07/2021 – 31/07/2021	1927	1252	+53.9% →
01/08/2021 – 31/08/2021	1411	953	+48.1% →
01/09/2021 – 30/09/2021	2255	1405	+60.5% →
01/10/2021 – 31/10/2021	1552	1270	+22.2% →
01/11/2021 – 30/11/2021	1657	1628	+1.8% →
01/12/2021 – 23/12/2021	1657	2690	-38.4% ↓
Total	34 754	14 577	

2.1.4. LETTRES D'INFORMATION

Les lettres d'information permettent d'informer les professionnels de santé du territoire et les partenaires de l'association des actualités et événements.

L'APTA 78 utilise l'outil en ligne « Sendinblue » pour préparer et programmer l'envoi de ses lettres d'information. En 2021, 7 lettres d'information ont été envoyées à une moyenne de 1 500 destinataires avec un taux d'ouverture d'environ 50%.

2.2. ETUDES, RECHERCHE ET FORMATION

Le pôle études, recherche et formation a pour objectif de contribuer aux travaux scientifiques relatifs à l'exercice libéral ainsi qu'à la formation et l'information des professionnels.

2.2.1. RECHERCHE

L'année 2021 a permis d'accompagner deux recherches dans le cadre de la direction de mémoires de fin d'études :

- Le premier portant sur la mise en place d'un SAS intitulé « Le projet de déploiement d'un Service d'Accès aux Soins (SAS) expérimental : une approche de la coopération ville-hôpital dans un territoire rural en tension médicale » ;
- Le second portant sur la coordination des professionnels de santé autour de la prise en charge des patients polyopathologiques chroniques en EHPAD.

L'APTA 78 a également accueilli une stagiaire IGAS durant une semaine.

2.2.2. FORMATION ET INFORMATIONS

Dans le même temps plusieurs sessions de formation et d'informations sur la campagne vaccinale et le Service d'Accès aux Soins des Yvelines (SAS) ont été réalisées auprès des professionnels du département, notamment dans le cadre de vidéoconférences et de l'ouverture d'une page Internet recensant l'ensemble de la documentation relative à la campagne vaccinale (<https://www.apta-idf78.org/COVID-19-vaccination>).

L'APTA 78 a également contribué à l'accompagnement de l'installation de jeunes professionnels dans le cadre de rencontres individuelles.

3. POLE ORGANISATIONS TERRITORIALES

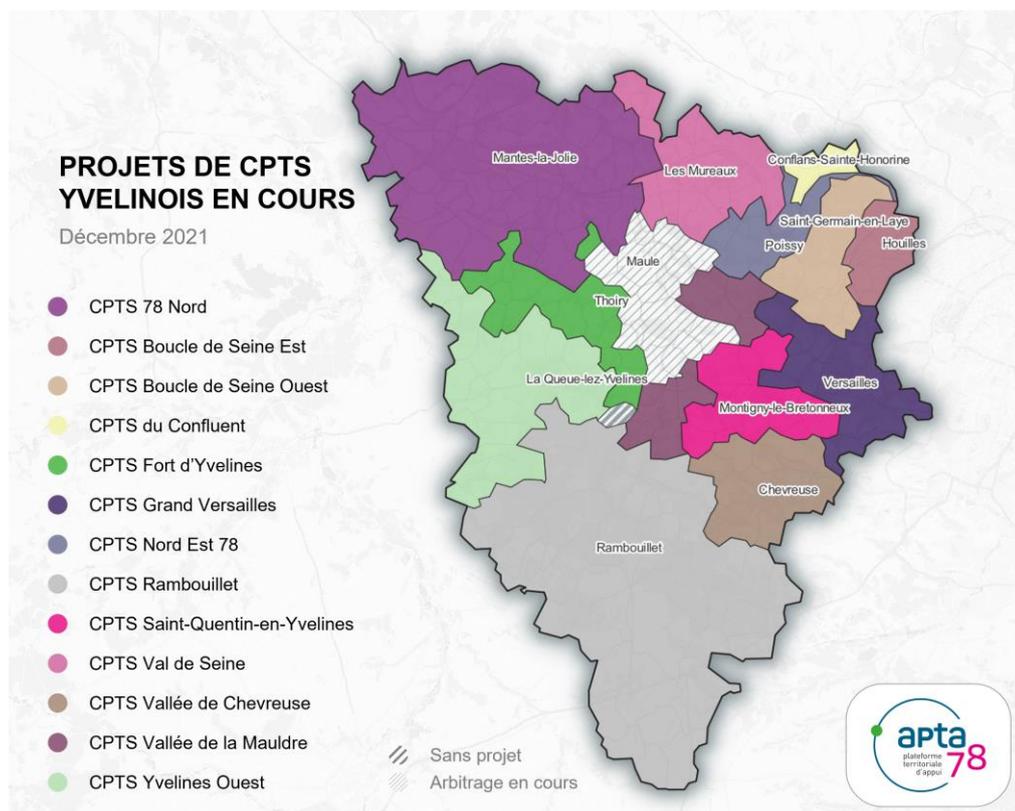
Le pôle organisations territoriales est dédié à l'accompagnement et au soutien des démarches territoriales innovantes telles que les CPTS, les DAC, les ESS qui répondent aux évolutions du système de santé, participent à un meilleur accès à la santé de la population et favorisent la coordination renforcée des acteurs territoriaux.

3.1. COORDINATION ET ACCOMPAGNEMENT DES CPTS

Les CPTS sont constituées à l'initiative des professionnels de santé d'un territoire pour assurer une meilleure coordination de leurs actions et participer à la structuration des parcours de santé. Cela participe à répondre aux enjeux d'accès aux soins et de qualité des prises en charge des patients.

Le recensement des projets (13 en décembre 2021) a permis de contribuer à la définition de territoires cohérents sur le département et de réfléchir à de futurs projets inter-CPTS entre projets frontaliers.

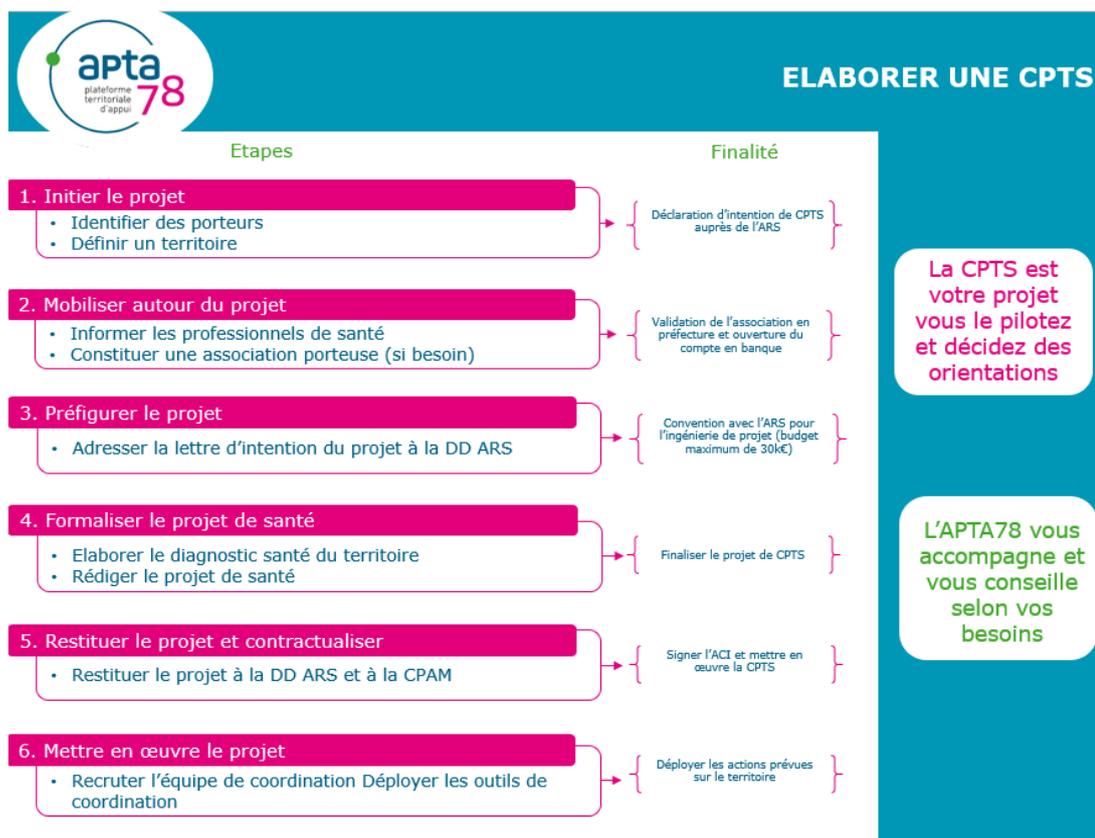
Cartographie 1 : Projets de CPTS – Décembre 2021



Les initiatives des acteurs locaux dans la mise en place de ces projets ont été accompagnées à travers :

- La présentation des objectifs et des étapes du projet ;
- Le partage d'éléments de documentation ;
- L'accompagnement aux différentes étapes du projet (cf. annexe) ;
- La mise en place et l'animation d'outils de communication.

Figure 2 : Les étapes pour élaborer une CPTS, outil de travail APTA 78 - 2020



Le degré d'avancement des projets de CPTS est variable d'un territoire à un autre de même que l'accompagnement des porteurs.

6 conventions de partenariats ont été signées entre les porteurs de projets de CPTS et l'APTA 78 au cours des années 2020 et 2021.

3.1.1. CPTS BOUCLE DE SEINE OUEST

L'accompagnement de la CPTS Boucle de Seine Ouest par l'APTA 78 fait l'objet d'une convention de partenariat contractualisée en janvier 2021.

Des échanges ont été initiés en fin d'année 2020 autour d'un projet de CPTS sur le territoire de la CPTS Boucle de Seine Ouest (11 communes du département : Aigremont, Chambourcy, Le Mesnil-le-Roi, Le Pecq, Le Port-Marly, l'Etang-la-Ville, Louveciennes, Maisons-Laffitte, Mareil-Marly, Marly-le-Roi et Saint-Germain-en-Laye Fourqueux).

Après plusieurs rencontres mensuelles sur la fin de l'année 2020 et le premier trimestre 2021, la CPTS Boucle de Seine Ouest a conduit son Assemblée Générale Constitutive en Janvier 2021, avec l'accompagnement de l'APTA 78.

A la demande du Bureau, l'APTA 78 a sollicité des cabinets de conseils, déposés les statuts en Préfecture et suivi les démarches bancaires.

A l'été 2021, l'APTA 78 a finalisé la mouture du dossier d'ingénierie de projet à partir des informations remontées par les professionnels de santé du territoire et a accompagné le Bureau dans l'envoi du dossier d'ingénierie de projet à la Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) en juin 2021.

3.1.2. CPTS BOUCLE DE SEINE EST

L'accompagnement de la CPTS Boucle de Seine Est par l'APTA 78 fait l'objet d'une convention de partenariat contractualisée en avril 2021.

Des échanges ont été initiés à l'automne 2020 autour d'un projet de CPTS sur le territoire de la CPTS Boucle de Seine Est (9 communes au Nord Est du département : Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Houilles, Le Mesnil-le-Roi, Le Vésinet, Maisons-Laffitte, Montesson et Sartrouville).

Après plusieurs rencontres mensuelles sur la fin de l'année 2020 et le premier trimestre 2021, la CPTS Boucle de Seine Est a conduit son Assemblée Générale Constitutive en Avril 2021, avec l'accompagnement de l'APTA 78.

A la demande du Bureau, l'APTA 78 a sollicité des cabinets de conseils, déposés les statuts en Préfecture et suivi les démarches bancaires.

A l'été 2021, l'APTA 78 a finalisé la mouture du dossier d'ingénierie de projet à partir des informations remontées par les professionnels de santé du territoire et a accompagné le Bureau dans l'envoi du dossier d'ingénierie de projet à la Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) en septembre 2021.

A l'automne 2021, l'APTA 78 initie une réunion entre le Bureau et le cabinet Eliane Conseil qui l'accompagne dans la rédaction de son projet de santé et aide à l'organisation d'une réunion d'informations à destination des professionnels du territoire.

3.1.3. CPTS YVELINES OUEST

L'accompagnement de la CPTS Yvelines Ouest par l'APTA 78 fait l'objet d'une convention de partenariat contractualisée en janvier 2021.

Des échanges ont été initiés en fin d'année 2020 autour d'un projet de CPTS sur le territoire de la CPTS Yvelines Ouest (26 communes à l'ouest du département : Adainville, Bazainville, Béhoust, Boissets, Bourdonnée, Civry-la-Forêt, Condé-sur-Vesgre, Dannemarie, Flins-Neuve-Eglise, Galluis, Gambais, Garancières, Grandchamp, Gressey, Grosrouvre, Houdan, La Hauteville, La Queue-les-Yvelines,

Le Tartre-Gaudran, Maulette, Millemont, Mondreville, Orgerus, Richebourg, Tacoignières et Tilly).

Après plusieurs rencontres mensuelles sur la fin de l'année 2020, la CPTS Yvelines Ouest a conduit son Assemblée Générale Constitutive en Janvier 2021, avec l'accompagnement de l'APTA 78.

A la demande du Bureau, l'APTA 78 a sollicité des cabinets de conseils et déposés les statuts en Préfecture.

Au premier trimestre, l'APTA 78 a finalisé la mouture du dossier d'ingénierie de projet à partir des informations remontées par les professionnels de santé du territoire et a accompagné le Bureau dans l'envoi du dossier d'ingénierie de projet à la Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) en juin 2021.

3.1.4. CPTS YVELINES CENTRE

L'APTA 78 a travaillé à un projet de CPTS commun aux 3 bassins de population du centre des Yvelines (Thoiry, Neauphle-le-Château et Maule) en organisant plusieurs réunions d'informations et en échangeant avec les porteurs.

A la fin de l'année 2021, les porteurs travaillent à la rédaction de statuts et règlement intérieurs unifiés en envisageant l'organisation d'une Assemblée Générale Extraordinaire en début d'année 2022.

3.1.5. CPTS GRAND VERSAILLES

L'APTA 78 a poursuivi son accompagnement auprès de la CPTS Grand Versailles au cours de sa première année de fonctionnement en attente du recrutement d'une équipe salariée.

Elle a ainsi participé au recrutement de l'équipe salariée, à la recherche de locaux (partagés avec l'APTA 78), à la mise en place d'outils de fonctionnement interne et a contribué au déploiement des premières actions de son projet de santé tout en participant à la gestion des centres de vaccination du territoire de la CPTS Grand Versailles.

3.1.6. CPTS VALLEE DE CHEVREUSE

L'accompagnement de l'APTA 78 sur la mise en place de la CPTS Vallée de Chevreuse fait l'objet d'une convention de partenariat signée en novembre 2021 par la Présidente de la CPTS.

En avril 2021, l'APTA 78 a pris contact avec les médecins de la maison médicale de Chevreuse afin d'initier un projet de CPTS sur cette partie du département qui jusqu'alors n'était pas partie prenante d'une CPTS (12 communes au Sud-est du département : Cernay-la-Ville, Chevreuse, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Le Mesnil-Saint-Denis, Lévis-Saint-Nom, Magny-les-Hameaux, Milon-la-Chapelle, Saint-Lambert, Saint-Forget, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Senlisse). Trois réunions

pluriprofessionnelles se sont organisées sur le territoire animée par l'APTA 78 afin d'expliquer les objectifs et missions des CPTS aux professionnels de santé.

Après plusieurs rencontres mensuelles, la CPTS Vallée-de-Chevreuse a conduit son Assemblée Générale Constitutive en juin 2021, avec l'accompagnement de l'APTA 78.

A la demande du Bureau, l'APTA 78 a sollicité des cabinets de conseils, déposés les statuts en Préfecture et suivi les démarches bancaires.

A la fin de l'année 2021, l'APTA 78 a finalisé la mouture du dossier d'ingénierie de projet à partir des informations remontées par les professionnels de santé du territoire et a accompagné le Bureau dans l'envoi du dossier d'ingénierie de projet à la Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) en décembre 2021.

3.1.7. PROJETS INTER-CPTS

Au cours de l'année 2021, l'APTA 78 a initié des projets inter-CPTS dans le cadre :

- Des travaux du pilote SAS avec l'ensemble des CPTS du département ;
- De la mise en place d'une astreinte gériatrique s'inscrivant dans les parcours gériatrie de la CPTS Grand Versailles et de la CPTS SQY ;
- De l'expérimentation sur les soins collaboratifs en santé mentale s'inscrivant dans les parcours psychiatrie et santé mentale de la CPTS Val de Seine, de la CPTS Grand Versailles et de la CPTS Vallée de Chevreuse.

3.2. COORDINATION AVEC LES DAC

La loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé (art. 23) prévoit l'organisation de « Dispositifs d'appui à la population et aux professionnels pour la coordination des parcours de santé complexes » intégrant les réseaux de santé, les MAIA, les PTA, les CTA PAERPA expérimentales et les CLIC et assurant deux missions :

- L'appui aux parcours de santé individuels des personnes en situation médico-psycho-sociale complexe, dans une logique d'amélioration. Il intervient en subsidiarité des professionnels. Il n'a pas vocation à prendre en charge des urgences vitales ;
- L'appui à la structuration territoriale des parcours.

Le ministère de la santé a arbitré, en 2019, pour la mise en place de deux DAC dans les Yvelines : un DAC Yvelines Nord et un DAC Yvelines Sud qui a fait l'objet d'un appel à projet de l'ARS à l'été 2021.

Dans ce cadre, l'APTA 78 a travaillé avec les porteurs de projet à l'intégration des problématiques et besoins du monde libéral dans l'organisation retenue au cours de plusieurs temps d'échanges formels et informels. Elle a en outre proposé aux porteurs de déposer des projets communs dans le cadre de temps de médiation.

4. POLE NOUVELLES TECHNOLOGIES ET OUTILS NUMERIQUES

Le pôle nouvelles technologies et outils numériques est dédié aux projets départementaux en matière de eSanté. Il orchestre le déploiement des outils numériques de coordination tels que Terr-eSanté dans le cadre du eParcours, imagine et appuie également des démarches innovantes de la eSanté avec ses partenaires que sont le monde libéral, les établissements de santé et les institutions.

4.1. ANIMATION DU TERRITOIRE E.PARCOURS

4.1.1. CONSTANTES DE DEPLOIEMENT (DONNEES SESAN)

Au cours de l'année 2021, les données de déploiement présentées par le SESAN dressent un état des lieux relativement positif. Les Yvelines s'inscrivent comme l'un des départements au sein duquel le déploiement de Terr-eSanté est le plus avancé.

Tableau 6 : Répartition des comptes actifs et des comptes ouverts sur l'Île-de-France et les Yvelines – Septembre/ Octobre 2021 – SESAN

	Ile-de-France	Yvelines
Nombre de professionnels actifs*	6403	1008 (127 ≥ 6 cnx)
Nombre de dossiers Terr-eSanté ouverts	132 592	10 457**

* s'étant connecté au cours des 8 derniers mois

** chiffres de septembre, chiffres d'octobre non disponibles à date

De nombreux comptes sont ouverts dont la majorité a été créé au cours de la gestion de la crise COVID 19 en 2020. Par ailleurs, il apparaît que les principaux usages dans les Yvelines sont réalisés par les structures d'appui à la coordination (réseaux, PTA et MAIA).

Tableau 7 : Répartition des usages de Terr-eSanté en fonction des secteurs d'activité en Novembre 2021 – SESAN

	Comptes utilisateurs actifs	CU actifs ≥ 6 nouveaux	Dossiers TRS créés
Hospitalier	31	27	6503
EHPAD	2	1	81
SSIAD	6	0	454
MAIA	30	26	2580
Réseaux	31	31	2580
Libéraux	53	40	155
Pharmacies	8	2	65

4.1.2. CADRE DEPARTEMENTAL DU DEPLOIEMENT

Le premier semestre 2021 a été marqué par l'unification des territoires eParcours Nord et Sud au profit d'un territoire eParcours Yvelinois. Cette nouvelle organisation a nécessité l'élaboration d'un document socle structurant la nouvelle gouvernance du eParcours départemental et la mise en place d'un outil de travail collaboratif (Trello) à disposition de la référente territoriale SESAN, des chefs de projets eParcours et de la Délégation Départementale de l'ARS des Yvelines (n = 5 CoPil et 3 Cotech).

A l'occasion des COSTRAT de juin/juillet et de novembre 2021, un état des lieux de l'ensemble des projets conduits sur les Yvelines a été présenté aux partenaires pour identifier les évolutions et les plans d'actions relatifs à chacun d'eux.

Au cours de l'année 2021, l'animation du eParcours Yvelines a fait l'objet de réunions hebdomadaires entre chefs de projet (n = 29) et de réunions bi mensuelles avec le Sesan et la Délégation Départementale de l'ARS (n = 20). Des réunions mensuelles, supervisées par la responsable DIRNOV ARS, sont également organisées avec l'ensemble des chefs de projets eParcours d'Ile-de-France afin d'assurer un échange de bonnes pratiques (n = 4).

4.1.3. ETAT DES LIEUX DES PROJETS ET PERSPECTIVES

→ Terr-eSanté au bénéfice des parcours de santé, des structures de coordination et des partenaires de ville

Au cours de l'année 2021, l'objectif était de préparer, d'initier et d'accompagner l'utilisation de Terr-eSanté au sein de plusieurs parcours de santé et de favoriser son déploiement au service de structures de coordination et des partenaires de ville.

Dans le cadre du parcours gériatrie, plusieurs projets ont été concernés dont celui de la télémédecine, comprenant le déploiement d'outils interopérables avec Terr-eSanté tels que ORTIF et TokTokDoc ainsi que deux projets portés respectivement par l'ALDS (Nord) et la CPTS Grand Versailles (Sud). Deux projets relatifs aux troubles neurocognitifs et aux plaies complexes ont également été conduits dans le Sud des Yvelines et visent à être étendus aux professionnels de ville ainsi qu'au Nord du territoire.

Afin d'organiser le déploiement de Terr-eSanté, des contacts ont été établis avec DELOS APEI 78 dans le cadre du parcours handicap et avec le Centre Spécialisé de l'Obésité porté par le Centre Hospitalier Intercommunal Poissy-Saint-Germain-en-Laye (CHIPS) pour les filières adultes et enfants / adolescents dans le cadre du parcours obésité et nutrition.

Plusieurs projets s'inscrivant dans le parcours diabétologie ont également fait partie des candidats au déploiement de Terr-eSanté en 2021. Des contacts ont été initiés avec le Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy/Saint-Germain-en-Laye (CHIPS) et avec le Cercle des Pharmaciens de Proximité dont l'objectif est d'associer les pharmaciens d'officine à l'ETP de patients diabétiques de type 2. Par ailleurs, le programme StarEndoc a été initié fin 2021 dans le but d'améliorer la prise en charge de patients DT2 en favorisant la coordination entre les différents

acteurs de santé. Pour ce faire, intégrer l'usage d'un outil de coordination interprofessionnel tel que Terr-eSanté a été envisagé.

En oncologie, il a été question de déployer le Dossier Communiquant en Cancérologie (DCC) sur Terr-eSanté au sein de l'hôpital de la Porte Verte et de mettre l'hôpital de Rambouillet en recette sur le Serveur de Rapprochement des Identités, en vue d'un déploiement prochain du DCC. L'abandon du DCC sur Terr-eSanté a stoppé son déploiement dans ces deux établissements fin 2021.

Dans le cadre du parcours néphrologie, une rencontre a été conduite en Mars 2021 avec les néphrologues de l'établissement MGEN de Maisons-Laffitte. Intéressés par l'usage d'un outil de coordination, Terr-eSanté leur a été présenté par la cheffe de projet APTA 78 et la référente territoriale. Des échanges ont été initiés entre le SESAN et la direction des systèmes d'information de la MGEN.

A l'été 2021, le parcours insuffisance cardiaque a été déployé avec deux infirmières diplômées d'état formées à l'usage de Terr-eSanté sur les sites de Plaisir et de Versailles. Une prise de contact a été initiée afin de mettre en place un temps d'observation sur le terrain pour évaluer cet usage et identifier les leviers d'utilisation auprès des professionnels de ville en perspective d'un déploiement élargi.

Les quatre dispositifs MAIA des Yvelines, la PTA Odyssée et les réseaux de santé GRYN / REPY correspondent aux structures de coordination qui ont bénéficié d'une formation sur l'usage de Terr-eSanté. Les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) étant en cours de structuration sur les Yvelines, l'usage de Terr-eSanté devra être réquisitionné dans le cadre de cette nouvelle organisation.

Une rencontre avec les équipes de Protection Maternelle Infantile (PMI) et le réseau de périnatalité des Yvelines a été organisée au Centre Hospitalier de Versailles en Mars 2021 dans le cadre de l'activité de l'APTA 78 sur le déploiement de parcours de santé à l'échelle départementale. Terr-eSanté a pu être présenté aux partenaires, demandeurs d'un outil de coordination au cours des échanges.

Du côté des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), Terr-eSanté a pu être mis en place et se trouve désormais utilisé par cinq d'entre eux : l'ALDS, La Celle-Saint-Cloud, Le Pecq, Sartrouville, Louveciennes (Saint-Joseph). Les usages ont pu être renforcés à la suite d'une rencontre inter SSIAD organisée au Nord du département.

Le déploiement de l'outil auprès des professionnels de santé libéraux en exercice individuel ou collectif s'est poursuivi, et l'accompagnement à l'usage a été le principal objectif de l'APTA 78.

Une rencontre a été réalisée avec les référents du Contrat Local de Santé (CLS) de la Délégation Départementale de l'ARS pour présenter Terr-eSanté et une prise de contact avec les référents CLS de SQY et le CLS et le CLSM de Sartrouville sont en cours, fin 2021, pour travailler sur l'articulation de la plateforme avec le projet « Hôpital Numérique ».

Enfin, une rencontre a été organisée avec les services HAD de la fondation Saint Croix et du groupe Korian afin de prévoir un déploiement possible de Terr-eSanté

en leur sein au courant de l'année 2022. Les circuits suivants ont été identifiés : soins palliatifs et fin de vie à domicile, insuffisance rénale/dialyse, cancérologie et insuffisance pneumologique.

→ Communication

En avril 2021, un COTECH communication s'est tenu dans la continuité d'un premier initié sur le Sud à l'automne 2020. L'objectif était de définir une stratégie départementale afin de favoriser le déploiement de Terr-eSanté et d'en promouvoir l'usage.

Le projet montage vidéo axé sur l'usage de Terr-eSanté dans les Yvelines avec des retours d'expérience d'utilisateurs de divers secteurs d'activités (sanitaires de ville et d'établissements de santé, médico-sociaux, des réseaux de santé et de coordination) avait été accepté par l'ensemble des partenaires, l'Agence Régionale de Santé Régionale et Départementale ainsi que la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Cependant, suite à la mise en place du Ségur du Numérique, le projet vidéo a été ajourné.

→ Interopérabilité

Le Centre Hospitalier de Versailles et l'hôpital La Porte Verte ont pu être connectés au serveur de rapprochement des identités.

A ce jour, plusieurs établissements sont en recette de connexion : l'hôpital de Rambouillet, la Clinique Vivalto Saint-Germain-en-Laye et le GHT Yvelines Nord. La Clinique Vivalto de Maisons-Laffitte et l'établissement MGEN ESSRIN ont été mis à l'étude pour une potentielle prochaine mise en recette.

4.2. DEPLOIEMENT DE LA TELESANTE

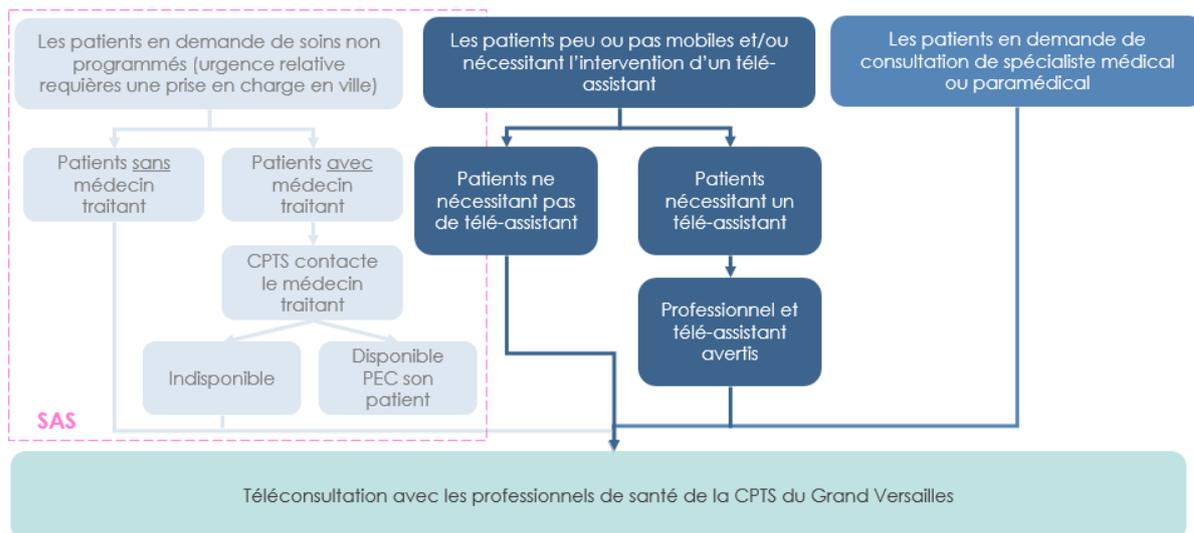
L'entrée du numérique en santé a modifié les besoins et les pratiques professionnelles en matière de santé.

La télémédecine, acte médical réalisé à distance, au moyen d'un dispositif utilisant les technologies de l'information et de la communication (article L. 6313-1 du Code de la santé publique) n'a eu de cesse de se développer à plusieurs égards. Elle s'impose notamment comme un outil favorisant l'accès aux soins des usagers du système de santé à travers la téléconsultation mais aussi comme un levier de coordination des soins à travers la télé expertise.

En Juillet 2020, le Conseil Départemental des Yvelines exposait sa volonté de financer des projets de télémédecine. L'APTA 78 a accompagné, suite à cette réunion, la CPTS Grand Versailles, nouvellement formée, dans la construction et la rédaction d'un projet de télésanté sur son territoire qui a été retenu par le Conseil Départemental des Yvelines.

L'année 2021 a permis de poursuivre la réflexion autour de ce projet. Initialement composé de 3 parcours patients, le projet de télésanté prendra finalement en charge deux parcours patients. Effectivement, le parcours dédié à la prise en charge des soins non programmés doit être assuré par le Service d'Accès aux Soins prochainement déployé dans les Yvelines.

Figure 3 : Parcours des patients bénéficiant d'une téléconsultation



Le projet de la CPTS Grand Versailles prévoit d'avoir recours à :

- Des lieux d'accueil : espaces où les patients peuvent bénéficier d'une téléconsultation – ces lieux d'accueils pourront être des EHPAD, des pharmacies, le domicile des patients ou bien encore des cabinets, MSP ou CDS ;
- Des lieux ressources : espaces où les professionnels de santé peuvent réaliser leurs téléconsultations – ces lieux ressources pourront être les PMI, des lieux communaux mis à disposition par les collectivités, des cabinets ou encore la future MCVH ;
- Un pool ressources de professionnels de santé volontaires pour réaliser l'ensemble des téléconsultations/télésoins.

De plus, le projet prévoit de fournir aux professionnels de santé et tout particulièrement aux télé-assistants le matériel nécessaire pour la bonne conduite de ces téléconsultations avec notamment des outils connectés tels que des ECG et des stéthoscopes.

Le déploiement du projet doit démarrer au début de l'année 2022.

5. POLE PARCOURS ET COORDINATION VILLE-HOPITAL

Le pôle parcours et coordination ville-hôpital favorise l'articulation des parcours sanitaires et médico-sociaux. Il travaille avec ses partenaires à la compréhension des enjeux et des besoins de santé des territoires et initie ou accompagne des projets relatifs à la coordination et aux parcours de santé, de soins et de vie.

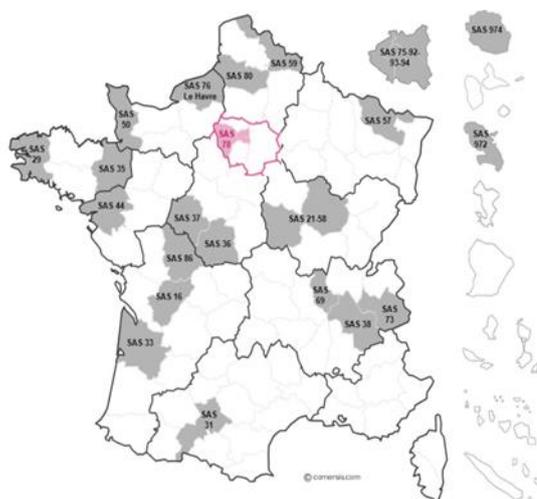
5.1. MISE EN PLACE DU SITE PILOTE SAS

Le Service d'Accès aux Soins (SAS) est annoncé dans le Pacte de refondation des urgences en 2019 et est réaffirmé dans le cadre du Ségur de la Santé en 2020.

5.1.1. HISTORIQUE PROJET

Le département des Yvelines a été identifié parmi les 22 territoires pilotes qui expérimentent le dispositif de SAS (Service d'Accès aux Soins) depuis le 1er janvier 2021, associant ville et hôpital pour répondre aux besoins urgents ou non programmés des usagers.

Figure 4 : Sites pilotes SAS retenus sur le territoire national - DGOS



Véritable transformation dans l'organisation des soins, ce nouveau service doit permettre une meilleure orientation en matière de parcours. Selon la situation le SAS permettra d'accéder à distance à un professionnel de santé pour un conseil médical, une téléconsultation, un rendez-vous pour une consultation en ville, ou une orientation vers un service d'urgence voire le déclenchement d'un SMUR.

5.1.2. SPECIFICITE DU PROJET YVELINES

Le dispositif départemental pensé dans les Yvelines, porté par l'APTA 78 et le Centre Hospitalier de Versailles, vise à :

- Structurer l'offre de soins en connectant la ville et l'hôpital avec les structures de soins médicales et médico-sociales pour les patients tout âge et toute pathologie ;
- Prendre en charge les appels pour toute situation urgente ou toute demande de Soins Non Programmés (SNP) lorsque le médecin n'est pas disponible en première intention.

De par l'historique du projet de prise en charge et d'orientation des soins non programmés sur le territoire des Yvelines, le projet SAS Yvelinois présente les deux spécificités illustrées sur la figure ci-dessous : un SAS centré sur le médecin de proximité et articulé avec l'écosystème territorial.

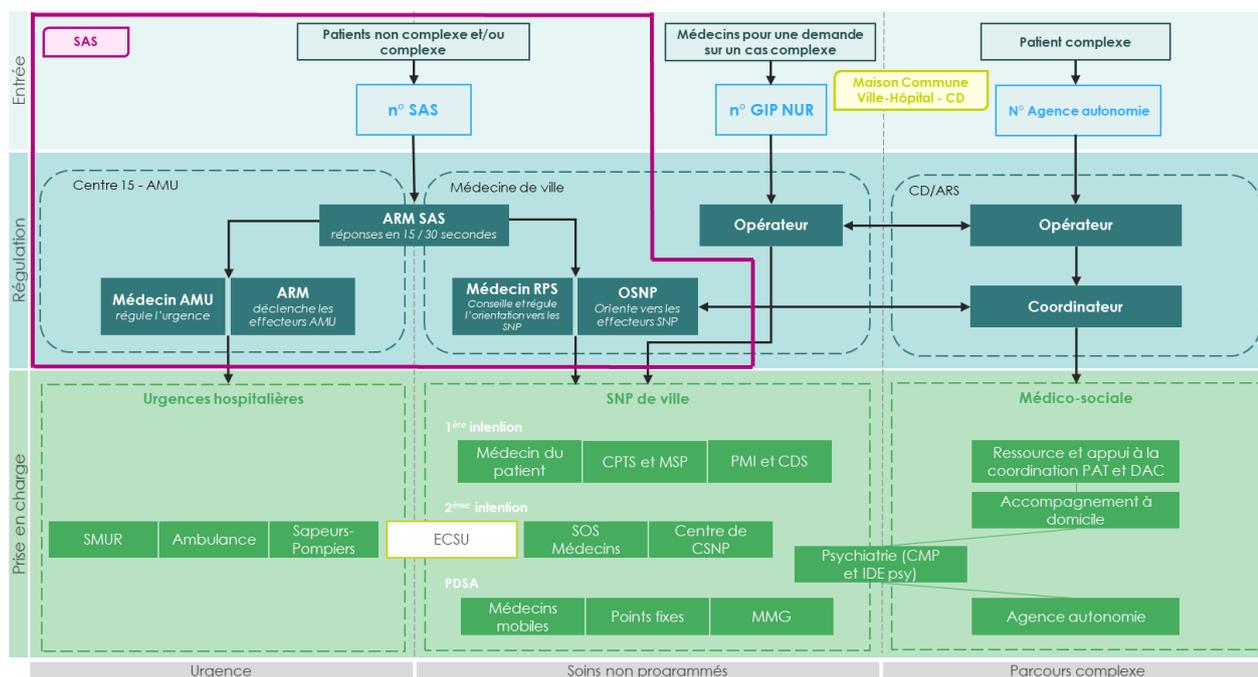
Figure 5 : Spécificités du SAS Yvelines – APTA 78



5.1.3. DESCRIPTION DE L'ORGANISATION SAS

Le SAS s'inscrit dans le cadre d'une coordination ville-hôpital basée sur une régulation commune.

Figure 6 : Description de l'organisation SAS –APTA 78



Les appels entrant au niveau du SAMU – Centre 15 (le n° SAS étant le 15) sont régulés par une Assistante de Régulation Médicale (ARM) de décroché qui bascule rapidement l'appel soit dans la filière AMU, soit dans la filière de Régulation Libérale de la Permanence des Soins (RPS) en fonction du degré d'urgence. Au sein de la filière RPS, le médecin RPS régule l'appel et prend la décision d'orienter la demande vers le Soin Non Programmé (SNP) de ville lorsque la nécessité d'une consultation de premier recours (délai de 24 à 48H) est établie et que le médecin traitant n'est pas disponible en première intention (ou que le patient n'a pas de médecin traitant). La demande est alors transférée à l'Opérateur de Soin Non Programmé (OSNP) qui se charge d'assurer la prise de RDV pour le patient auprès des effecteurs de SNP du territoire via l'outil dédié.

L'effectif assurant la prise en charge du Soin Non Programmé en ville se constitue aussi bien des praticiens en exercice individuel que des structures de soins coordonnées telles que les Maisons de Santé Pluri professionnelles (MSP), la Protection Maternelle et infantile (PMI), les Centres de Santé (CDS), SOS Médecins et les centres de Consultation de SNP (CSNP). A un échelon supérieur de coordination les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) constituent un effecteur du SAS. A noter qu'aux horaires de la PDSA¹ (hors horaires SAS), l'offre de SNP en ville se décline différemment avec : les médecins mobiles, les points fixes et les Maisons Médicales de Garde (MMG).

Le SAS Yvelines présente la spécificité d'intégrer une troisième dimension en termes de temporalité d'adressage. A celle de l'urgence et du Soin Non Programmé, s'ajoute celle du parcours au sein de laquelle le SAS doit permettre de réaliser une orientation vers le secteur médico-social. Des OSNP disposant d'une connaissance de l'écosystème médico-social du territoire et regroupés au sein d'une Maison Commune Ville Hôpital réaliseront ces adressages vers les

¹ Nuits en semaine à partir de 20H, samedi à partir de 12H, dimanche et jours fériés.

ressources et appui à la coordination pour les parcours de santé complexes (PAT/DAC), l'accompagnement à domicile, l'Agence de l'autonomie, etc.

Les 3 filières (AMU, SNP et parcours complexes) disposent d'un guichet d'entrée unique.

5.1.4. SYNTHÈSE DES TRAVAUX

→ Gouvernance et statuts juridiques

Plusieurs réunions de travail entre les porteurs du projet et le cabinet d'avocats et Houdart associés ont permis de définir la gouvernance et les statuts juridiques du SAS 78 qui dispose d'une entité juridique propre : un groupement de coopération sanitaire (GCS) SAS pour lequel l'arrêté du 20 septembre 2021 porte approbation de sa convention constitutive.

Dans le même temps un règlement intérieur déterminant les rapports des Membres entre eux ainsi que le fonctionnement administratif et financier du Groupement a été rédigé.

→ Organisation et RH

Des groupes de travail (n=10) se sont déroulés sur le premier trimestre 2021 mobilisant les partenaires territoriaux à la fois effecteurs et régulateurs (Aide Médicale Urgente et Régulation Libérale de la Permanence des Soins), les porteurs et contributeurs de CPTS, permettant de contribuer au design de l'organisation du SAS 78.

Le dispositif fait entrer un nouveau métier au sein de l'organisation de la régulation ; l'Opérateur de Soins Non Programmé (OSNP) assistant le médecin régulateur dans l'orientation de l'appel vers une consultation de SNP en ville (gestion de la partie administrative liée à la prise de RDV).

Un directeur opérationnel a été recruté en septembre 2021 pour les besoins du SAS 78.

→ Outils et locaux

L'expérimentation SAS s'appuie sur Doctolib dans l'attente de la mise en ligne de la plateforme digitale nationale dans une version plus complète. En effet les fonctionnalités disponibles au niveau de l'outil national ne permettraient pas au démarrage de l'expérimentation d'assurer ni la prise de RDV par le régulateur, ni la remontée des créneaux automatique par l'effecteur (travaux d'interfaçage avec les éditeurs d'agenda partagé en cours) ; la plateforme étant un outil agrégateur.

Le choix de la solution Doctolib SAS permet quant à elle aux effecteurs volontaires d'utiliser leur logiciel métier habituel dans le cadre de l'expérimentation. Elle permet à l'Opérateur de Soins Non Programmé (ONSP) en régulation d'accéder à une interface permettant la prise de RDV en ligne auprès des effecteurs volontaires.

Des groupes de travail à l'échelle du national ont eu lieu régulièrement depuis le premier trimestre 2021 autour de la plateforme digitale nationale. Ils associent l'ensemble des profils utilisateurs (administrateur, référent territorial, régulateur, effecteur) à l'évolution de l'outil. En fonction de l'avancé de la plateforme ces groupes font l'objet de réflexion et de validation de fonctionnalités, présentation des montées de version, formations, etc.

Le dispositif du SAS se positionne actuellement dans les locaux de l'actuel SAMU-Centre 15 où se situe la régulation libérale de la permanence des soins.

→ Montage financier et économique

Le budget du SAS 78 fait l'objet d'une convention de subventionnement au titre du FIR entre l'ARS et le GCS SAS 78.

Pour la première année, le montant du financement s'élève à 1 202 899,80 euros ; les régulateurs et les effecteurs étant rémunérés par la CPAM dans le cadre de l'avenant 9 à la convention médicale.

→ Communication

Un travail avec un prestataire a permis d'aboutir à la création de l'identité visuelle suivante pour le SAS.

Figure 7 : Logo du Service d'Accès aux Soins Yvelines – SAS 78



Une visioconférence de lancement a eu lieu en décembre 2021, afin d'annoncer le lancement plus généralisé du dispositif pour l'année 2022 (n = 634 vues).

La rediffusion de la conférence est disponible sur la chaîne YouTube du SAS : <https://www.youtube.com/watch?v=d6PtITA2jsM>

→ Pilotage

Des réunions bilatérales ont eu lieu mensuellement avec l'ARS siège et l'équipe projet sur la base d'un tableau de bord de suivi (n = 11). Plus récemment des bilatérales techniques ciblent les problématiques de systèmes d'informations relatives au projet (n = 2).

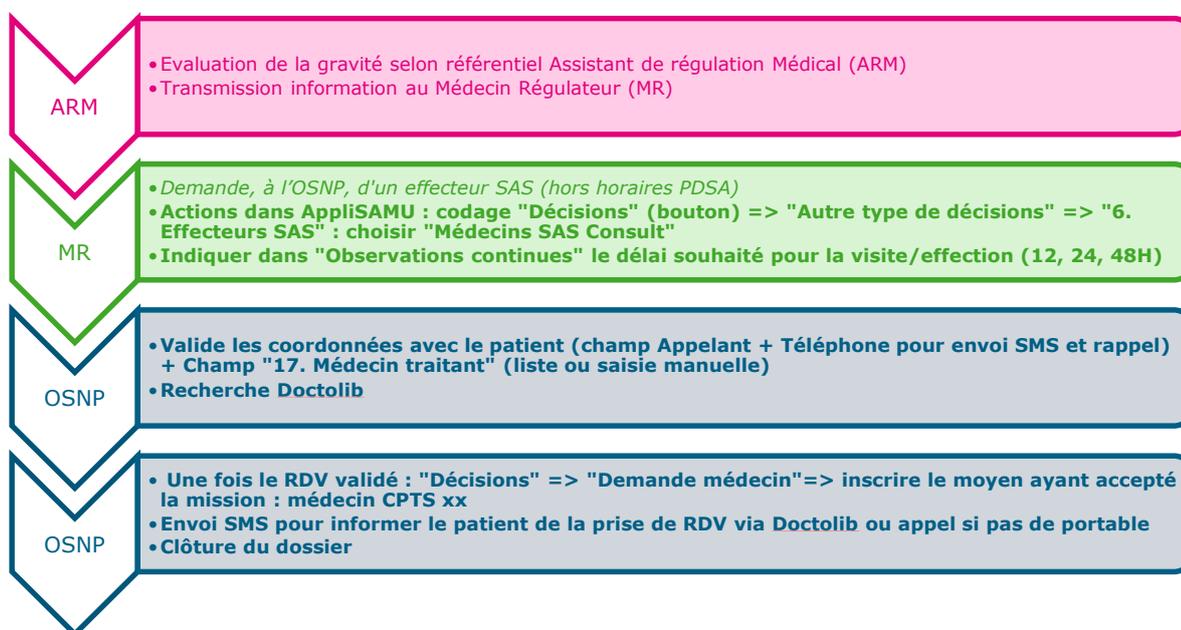
Dans le même temps, plusieurs comités régionaux ont été organisés par l'ARS, l'URPS médecins libéraux et les SAMU afin d'échanger sur le déploiement des deux pilotes en Ile-de-France (n = 4).

→ Organisation expérimentale

Une première phase d'expérimentation du SAS Yvelines se déroule sur les mois de novembre/décembre avec 4 journées test. Deux CPTS participent à l'expérimentation : celles du Grand Versailles et de Boucle de Seine Ouest² regroupant une quinzaine de praticiens effecteurs volontaires. Informés au préalable, ils mettent à disposition des créneaux de SNP via leur outil d'agenda Doctolib. Ces créneaux sont partagés avec la régulation du SAS qui accède via une interface (Doctolib SAS) aux créneaux et permet la prise de RDV directement auprès de l'effecteur. Deux ARM assurent pour les besoins de l'expérimentation la fonction d'Opérateur de Soin Non Programmé.

Le process organisationnel de l'expérimentation est décrit schématiquement ci-dessous.

Figure 8 : Processus organisationnel de l'expérimentation SAS 78 – APTA 78



Un relevé d'indicateurs à la fois sur un volet quantitatif (extraction de données à partir d'Appli SAMU³ et de la plateforme Doctolib SAS) et qualitatif (observation et retour d'expérience côté régulation et effection) permettra d'évaluer le dispositif.

5.2. PREFIGURATION DE LA MAISON COMMUNE VILLE-HOPITAL

La Maison Commune Ville-Hôpital (MCVH) est pensée comme un guichet unique facilitateur permettant de répondre à l'amont (non entrée) et l'aval (sortie) de l'hospitalisation et de former les professionnels à la coordination. Elle s'inscrit dans une dimension départementale et est en lien direct avec la régulation (SAS), les organisations territoriales (CPTS, PAT/DAC) et les professionnels de ville.

Elle poursuit 3 objectifs et s'articulera avec les dispositifs existants (DAC, CPTS, SAS...) :

² <https://www.apta-idf78.org/les-projets-cpts>

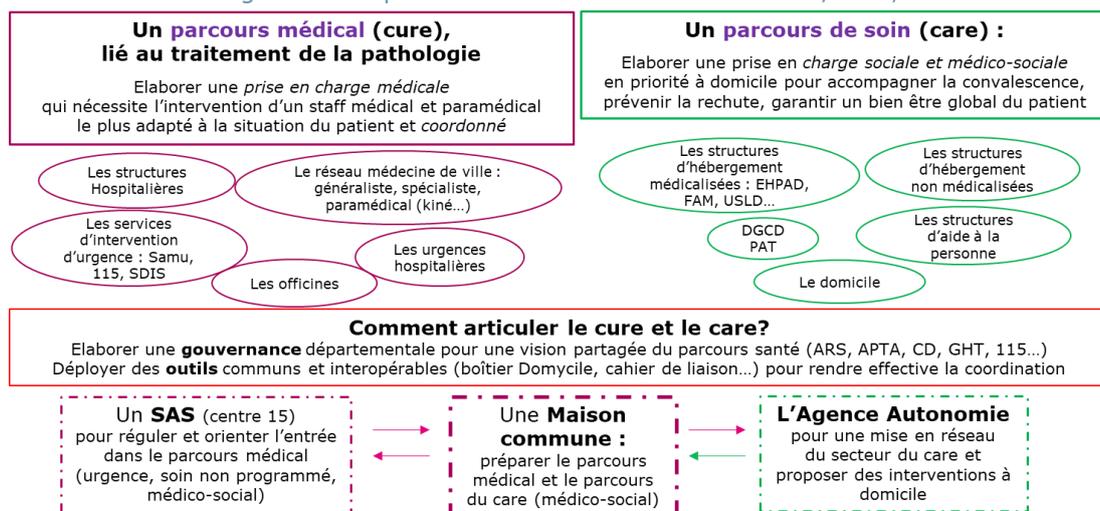
³ Logiciel de Régulation médicale

- Créer une plateforme d'échange et de collaboration ville-hôpital adossée au département de médecine d'urgence afin de mieux anticiper et organiser le parcours de soins du patient ;
- Créer un lieu dédié pour l'accueil et la prise en charge des patients en demande de soins urgents et complexes ne relevant pas d'une hospitalisation ;
- Créer un lieu de formation dans lequel les jeunes médecins peuvent acquérir l'apprentissage du travail en réseau et identifier les acteurs des différentes filières.

Elle permettra également de constituer un entrepôt des outils et initiatives existantes.

L'année 2021 a permis d'échanger avec l'ensemble des partenaires du département, dans le cadre de groupes de travail, pour informer sur l'objet de cette nouvelle organisation, penser les articulations avec les dispositifs existants, faire un état des lieux des leviers et des difficultés de la coordination intersectorielle.

Figure 9 : Le parcours de santé Yvelinois – CD 78/ CHV/ APTA 78



La gériatrie a fait l'objet d'un travail plus approfondi et est caractérisée par plusieurs parcours avec des niveaux de complexités variables (oncogériatrie, troubles neurocognitifs, etc.) parmi lesquels plusieurs cas d'usages ont été identifiés :

- L'absence de médecin traitant (absence de référent médical) ;
- La perte d'autonomie brutale / perte d'autonomie progressive ;
- Les personnes en établissement ;
- La personne isolée / personne avec des proches (+/- sensibilisés / informés par les pathologies liées au vieillissement).

Onze ruptures de parcours ont été identifiées par les groupes de travail :

- La temporalité des prises en charge ;
- Le plan d'aide de retour à domicile ;
- L'offre de santé disponible sur le territoire ;
- Le manque d'anticipation ;
- La qualité des soins ;

- Le manque de visibilité et la méconnaissance de l'offre de santé ;
- Les modalités et outils de coordination ;
- L'absence de « référent parcours » / « care manager » en charge du suivi de la prise en charge et de la coordination des partenaires ;
- La méconnaissance du vieillissement et des « bonnes pratiques » ou le déni des fragilités par les patients ou leurs proches ;
- La iatrogénie liée à l'hospitalisation du patient âgé ;
- Les difficultés financières qui limitent la mise en place d'aides à domicile ou le placement en institution.

Plusieurs pistes de travail sont identifiées pour favoriser une plus grande coordination des acteurs de la filière gériatrique et pour limiter ces ruptures de parcours :

- Favoriser une meilleure connaissance entre les intervenants médicaux et médico-sociaux ;
- Coordonner les interventions médicales et médico-sociales ;
- Partager des informations médicales et médico-sociales ;
- Identifier des fonctions intermédiaires assurant le suivi du parcours et l'interface entre le patient et l'ensemble des intervenants médicaux et médico-sociaux ;
- Repérer les fragilités et les cas complexes ;
- Déployer l'offre médicale au plus près des patients.

Cette année a également été l'occasion de travailler à la gouvernance du projet qui n'est à ce stade pas totalement stabilisée.

5.3. ORGANISATION DES PARCOURS

Plusieurs parcours ont été travaillés au cours de l'année.

5.3.1. PARCOURS GERIATRIE

Assurer la continuité des soins au sein des EHPAD, tout en favorisant une coordination entre les secteurs hospitaliers, ambulatoires et médico-sociaux, constitue un point essentiel sur lequel l'APTA 78 et ses partenaires souhaitent travailler.

En l'état actuel, le déficit notable de ressources humaines ne permet pas d'assurer pleinement la continuité et la sécurité de la prise en charge des résidents d'EHPAD. En cas de besoin, les professionnels sollicitent directement le SAU car la mobilisation sur place de médecins traitants reste difficile ; ces derniers étant peu disponibles, ne bénéficiant pas d'un accès aux dossiers patients et n'étant pas systématiquement formés à la prise en charge du sujet âgé.

Afin d'améliorer la qualité de la prise en charge des résidents d'EHPAD et de former les professionnels de santé libéraux à la gériatrie, l'APTA 78 s'est accordée avec le Centre Hospitalier de Versailles, la CPTS Grand Versailles et la CPTS SQY pour présenter un projet d'astreinte gériatrique. L'objectif est de fournir des solutions

substitutives ou alternatives au SAU afin de limiter les hospitalisations de sujets âgés, fragiles et à risque de décompensations pathologiques.

Le plan d'action du projet est organisé en fonction de trois modules de champs d'intervention :

- Assurer la continuité des soins en planifiant des visites médicales et paramédicales régulières ;
- Mettre en place un système d'urgences relatives consistant à assurer les soins non-programmés ;
- Organiser des temps de formation et de collaboration interprofessionnelle pour développer les compétences des professionnels de ville.

Le lancement du projet est prévu au premier trimestre 2022. Il débutera par le déploiement d'équipes mobiles spécialisées en gériatrie composées de médecins gériatres, médecins généralistes et infirmiers de coordination ville-hôpital. Ces équipes seront en droit de réaliser des prescriptions. Afin de faciliter l'accès aux médecins traitants, il sera important d'assurer un maillage territorial de la prise en charge médicale en identifiant un médecin référent par EHPAD. Des premières visites sont réalisées au sein des EHPAD du territoire afin de prendre connaissance des besoins spécifiques et relatifs à sa mise en place.

Parallèlement, les professionnels de santé concernés pourront bénéficier de compagnonnages et de formations à la gériatrie. Au terme de l'implantation de l'équipe mobile, il sera question de mettre en place une astreinte gériatrique de nuit.

Dans le même temps, l'APTA 78 et le Centre Hospitalier de Versailles ont répondu à l'appel à projet régional Francilien « Améliorer la prise en charge des situations d'urgence en EHPAD » visant à déployer un programme de formation de l'ensemble des acteurs de la filière gériatrique et des urgentistes.

5.3.2. PARCOURS PSYCHIATRIE ET SANTE MENTALE

L'APTA 78 est partenaire du programme SESAME, projet de soins collaboratifs en santé mentale porté par l'Institut Montaigne, le Centre Hospitalier de Versailles et le AIMS Center de l'Université de Washington. Ce projet expérimental de 2 ans et demi de soins coordonnés et collaboratifs doit permettre de/ d' :

- Améliorer l'accès aux soins de santé mentale ;
- Améliorer la qualité des soins grâce à une prise en charge globale ;
- Faciliter le quotidien des médecins généralistes et leur dégager du temps de consultation.

Via ce partenariat, l'APTA 78 a contribué au déploiement d'un pilote Grand Versailles/ Chevreuse permettant d'expérimenter le dispositif en médecine de ville « isolé » en complément des pilotes réalisés au sein de Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP).

L'expérimentation au sein de la MSP La Celle-Saint-Cloud a démarré le 13 septembre 2021 avec l'arrivée de l'infirmière coordinatrice spécialisée en psychiatrie. Cette infirmière est en charge de suivre les patients orientés par le médecin généraliste et de faire le lien entre le médecin traitant, le patient et le

psychiatre. Le projet SESAME permet de prendre en charge des patients présentant des troubles psychologiques légers à modérés. L'infirmière de coordination est en capacité de suivre jusqu'à 80 patients à la fois, pour des durées de prise en charge pouvant aller jusqu'à 12 mois. A date, plus d'une cinquantaine de patients sont d'ores et déjà inclus. Chaque site d'expérimentation dispose de sa propre équipe de soins en santé mentale coordonnée.

L'expérimentation dans le cadre de la pratique isolée débutera dès le 3 janvier 2022 avec l'arrivée de la nouvelle infirmière coordinatrice.

5.3.3. PARCOURS DIABETOLOGIE

L'APTA 78 a collaboré au projet de déploiement des trames de protocoles pluri professionnels de prise en charge des patients diabétiques de type 2, co-construits par la FENAREDIAM et l'entreprise StarEndoc, en invitant les représentants du territoire à différents groupes de travail visant à les adapter aux spécificités des territoires et à leur adoption par les acteurs de la prise en charge

Le programme d'innovation organisationnelle StarEndoc a pour objectif d'améliorer la qualité et l'efficacité de la prise en charge des patients. Ce programme a démarré en février 2021 par un autodiagnostic/état des lieux auquel ont participé 300 endocrino-diabétologues libéraux. Il a permis d'identifier des leviers d'amélioration de la prise en charge des patients et 5 axes d'actions. Ces 5 axes d'actions ont été déclinés en 3 préconisations organisationnelles et 3 protocoles pluridisciplinaires :

- Patient diabétique de type 2 en cas de difficulté pour fixer ou atteindre l'objectif d'équilibre glycémique ;
- Patient diabétique de type 2 à haut risque cardio-vasculaire ;
- Patient diabétique de type 2 avec obésité sévère.

A l'issue du groupe de travail 2 à 3 sites pilotes du département sont identifiés pour mettre en œuvre les protocoles en lien avec l'APTA 78 et la FENERADIAM.

6. POLE SANTE PUBLIQUE

Le pôle santé publique travaille en étroite collaboration avec l'ARS sur la mise en œuvre d'organisations et/ ou de missions relatives à la sécurité sanitaire et à la prévention et à la promotion de la santé dans l'objectif de favoriser un égal accès aux soins pour tous.

6.1. PARTICIPATION A LA VEILLE ET A LA SECURITE SANITAIRE

La participation à la veille et à la sécurité sanitaire a porté principalement sur la gestion de la crise sanitaire Covid-19.

6.1.1. CAMPAGNE DE VACCINATION COVID-19

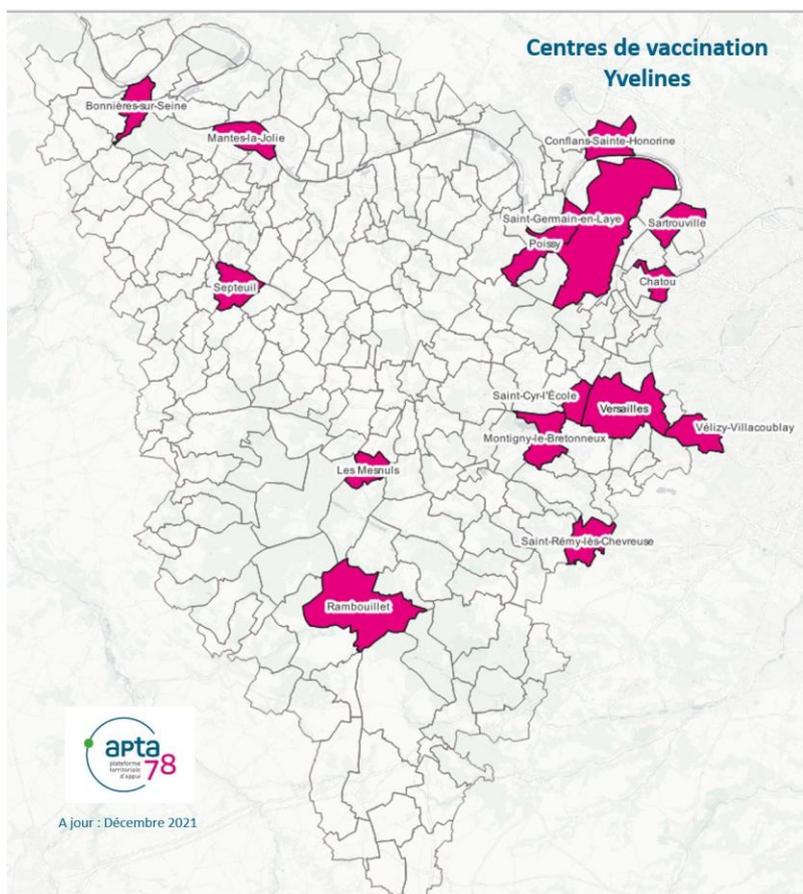
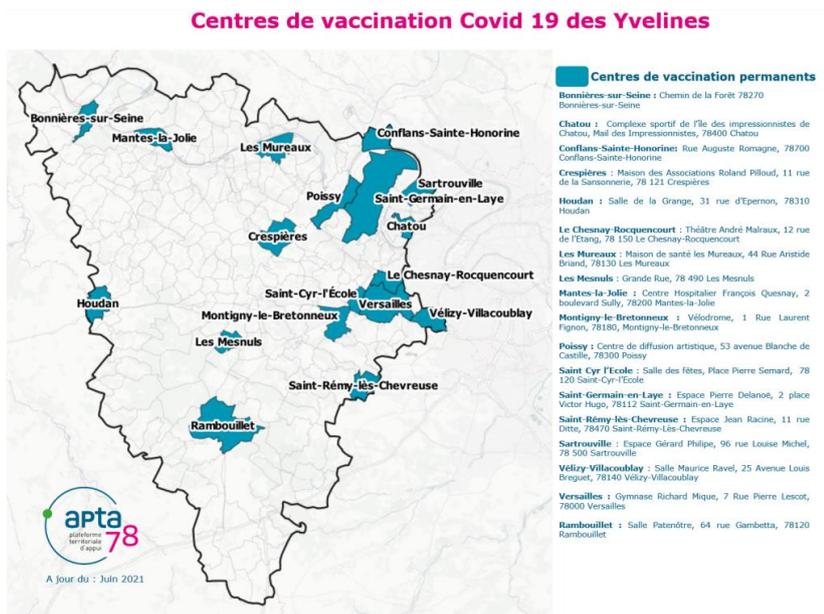
Dans la perspective de la mise en œuvre de la stratégie vaccinale une visioconférence a été conduite dans les locaux de l'APTA 78 en décembre 2020. La Délégation Départementale de l'ARS, la CPAM des Yvelines, des professionnels hospitaliers et de ville étaient présents afin d'échanger sur les vaccins et la stratégie vaccinale.

La rediffusion de la conférence et les supports de présentation sont disponibles sur le site internet de l'APTA 78 : <https://www.apta-idf78.org/COVID-19-formation-prelevements-pcr>

A partir de Janvier 2021, l'APTA 78 a été mobilisée sur l'organisation de la vaccination des Yvelines.

Sur l'ensemble des centres de vaccination des Yvelines, l'APTA 78 a assuré l'ouverture des 400 agendas Doctolib pour la prise de rendez-vous des patients. Dans ce cadre, l'APTA 78 est responsable de la prise de contact avec Doctolib et de sa mise en lien avec les acteurs territoriaux. L'Association a également formé les professionnels de centres à l'usage de l'outil et assuré sur plusieurs mois une permanence dédiées aux questions tout en fournissant des lecteurs de carte eCPS aux centres qui en faisaient la demande. Elle a également assuré la gestion de près de 10 000 rendez-vous sur Doctolib (cf. tableau 8).

Cartographie 2 : Centre de vaccination Covid-19 des Yvelines – APTA 78



Enfin, l'APTA 78 a participé à la visite de nombreux sites du département afin d'identifier aux côtés des tutelles l'adaptabilité du site et accompagner les porteurs dans leur organisation (cf. tableau 8).

Tableau 8 : Synthèse des actions auprès des centres de vaccination – APTA 78

Centre	Ouverture accès Doctolib	Formation Doctolib	Visite centre avec l'ARS	Réunion organisation	Inauguration centre	Rendez-vous de suivi centre	Support Doctolib	Fourniture carte eCPS	Pot fermeture centre
Bonnières-sur-Seine	Oui	Oui	Oui	0	Oui	0	Oui	Oui	NC
Chatou	Oui	Oui	Non	0	Non	0	Oui	Oui	Non
Conflans-Sainte-Honorine	Non	Non	Non	0	Non	0	Non	Non	NC
CHV	Oui	Oui	Non	6	Oui	11	Oui	Non	Non
Cresprières	Oui	Oui	Non	0	Non	0	Oui	Oui	Non
Guyancourt (centre éphémère)	Oui	Non	Non	0	Non	0	Oui	Non	Non
Houdan	Oui	Oui	Non	0	Non	0	Oui	Oui	Non
Le Chesnay-Rocquencourt	Oui	Oui	Oui	2	Oui	2	Oui	Oui	Oui
Les Mesnuls	Oui	Oui	Non	0	Non	0	Oui	Oui	NC
Les Mureaux ville	Non	Non	Oui	0	Non	0	Non	Non	Non
Les Mureaux / Sodexo	Oui	Non	Non	0	Non	0	Oui	Non	Non
Magnanville (centre éphémère)	Oui	Oui	Non	0	Non	0	Oui	Oui	Non
Mantes-la-Jolie	Oui	Non	Non	0	Non	0	Oui	Non	NC
Poissy	Oui	Oui	Oui	2	Oui	8	Oui	Oui	Oui
Préfecture des Yvelines	Oui	Oui	Non	0	Non	0	Oui	Oui	Non
Rambouillet	Oui	Oui	Non	0	Non	1	Oui	Oui	Non
Saint-Cyr-l'Ecole	Oui	Oui	Non	0	Non	0	Oui	Oui	Non
Saint-Germain-en-Laye	Oui	Oui	Oui	0	Non	0	Oui	Oui	Non
Saint-Quentin-en-Yvelines	Oui	Oui	Non	Non	Oui	1	Oui	Oui	NC
Saint-Rémy-lès-Chevreuse	Oui	Oui	Non	1	Non	1	Oui	Oui	Oui
Sartrouville	Oui	Oui	Non	0	Non	0	Oui	Oui	NC
Vélizy / Centre commercial	Oui	Non	Non	1	Oui	3	Oui	Oui	Non
Vélizy / Ville	Oui	Oui	Non	1	Non	0	Oui	Oui	Non
Vernouillet (centre éphémère)	Oui	Non	Non	0	Non	0	Oui	Oui	Non
Versailles / Mique	Oui	Non	Oui	4	Oui	13	Oui	Oui	NC
Versailles / Orangerie	Oui	Oui	Oui	2	Oui	4	Oui	Oui	NC

Plus spécifiquement, l'APTA 78 a porté des actions complémentaires sur les 5 centres suivants :

- André Malraux au Chesnay-Rocquencourt ;
- Centre Hospitalier André Mignot au Chesnay-Rocquencourt ;
- L'Orangerie au sein du Château de Versailles ;
- Mauricette au sein du centre de diffusion artistique de Poissy ;
- Richard Mique à Versailles.

Dans ces centres la mobilisation des professionnels a été conséquente, quel que soit leur profession (médicale ou paramédicale) et leur statut (libéral, salarié, retraité, sans activité, étudiant, etc.).

Sur ces cinq centres (hormis Mauricette à Poissy) l'APTA 78 était en charge d'élaborer les plannings des vacataires et d'assurer le suivi de leurs bordereaux de rémunération. A cet effet, l'APTA 78 veillait au juste renseignement des bordereaux par les professionnels puis transmettait l'ensemble à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie en informant simultanément le professionnel de santé concerné.

Pour la réalisation des plannings, l'APTA 78 a lancé des appels à mobilisation des professionnels de santé, à constituer un annuaire des volontaires pour leur transmettre toutes les deux semaines des Doodles à renseigner. Une fois le recensement de leurs disponibilités réalisé, les équipes de l'APTA 78 contactaient chaque professionnel de santé afin de lui confirmer ses vacances, réalisaient les plannings et les transmettaient aux structures qui co-portaient les centres (Maire, Conseil Départemental ou Centre Hospitalier).

Dans le centre de vaccination de Poissy, l'APTA 78 assurait la gestion des bordereaux de l'ensemble des professionnels intervenants puis à compter d'Avril 2021 uniquement des libéraux.

→ Le centre de vaccination André Malraux au Chesnay-Rocquencourt

Le centre de vaccination André Malraux au Chesnay-Rocquencourt a ouvert en mai 2021 en collaboration avec les services de la Mairie et de la CPTS Grand Versailles.

Tableau 9 : Professionnels de santé vacataires au sein du centre de vaccination André Malraux

PROFESSIONS	STATUTS	EFFECTIFS
Masseurs-kinésithérapeutes	Etudiants	2
	Libéraux	1
	Retraités	1
	Total	4
Infirmiers	Etudiants	9
	Libéraux	11
	Remplaçants	2
	Retraités	9
	Salariés	33
	Sans activité	4
	Non renseignés	2
	Total	70
Médecins	Etudiants	10
	Libéraux	11
	Retraités	25
	Salariés	2
	Remplaçant	1
	Total	52
Pharmaciens	Etudiants	4
	Retraités	2
	Salariés	4
	Sans Activité	1
Total	11	
Sages-femmes	Etudiants	2
	Libéraux	2
	Retraité	1
	Salariés	2
Total	7	
Aides-soignants	Salariés	2
Total	2	
Chirurgiens-Dentistes	Etudiants	7
	Total	7
Secouriste	Salarié	1
Total	1	
Pédicures-Podologues	Salarié	1
	Total	1
Total de professionnels de santé étant intervenus sur le centre entre le 01/05 et le 31/10		155

Dans le centre de vaccination André Malraux l'APTA 78 en partenariat avec la CPTS Grand Versailles a assuré la mise en place de la trousse de secours sur site, a réalisé des feuillets d'information à destination des patients et a organisé des rencontres régulières avec la Mairie du Chesnay-Rocquencourt afin d'organiser le centre et ajuster au fil des besoins les effectifs en professionnels de santé.

→ Le centre de vaccination Centre Hospitalier André Mignot au Chesnay-Rocquencourt

Le centre de vaccination du Centre Hospitalier de Versailles dédié à la vaccination des professionnels a ouvert de janvier à juin 2021.

Tableau 10 : Professionnels de santé vacataires au sein du centre de vaccination du Centre Hospitalier André Mignot

PROFESSIONS	STATUTS	EFFECTIFS
Médecins	Libéraux	34
	Remplaçants	6
	Retraités	14
	Salariés	4
	Total	58
Infirmiers	Libéraux	10
	Retraités	8
	Salariés	26
	Total	44
Pharmaciens	Salariés	2
	Total	2
Total de professionnels de santé étant intervenus sur le centre entre le 01/01 et le 30/06		104

Dans le centre de vaccination du Centre Hospitalier, l'APTA 78 a également eu un rôle d'information auprès des professionnels de santé. En particulier pendant les mois de Janvier, Février et Mars où l'accès à la vaccination était restreint de nombreux professionnels de santé se sont tournés vers l'APTA 78 afin d'obtenir de l'information et obtenir un rendez-vous. Sur le mois de Janvier, l'APTA 78 a assuré la prise de rendez-vous téléphonique des professionnels de santé.

Par ailleurs, assurant la gestion des agendas Doctolib du centre de vaccination, lors des changements de recommandations vaccinal concernant l'AstraZeneca (2^{ème} dose Pfizer pour les moins de 55 ans et 2^{ème} dose AstraZeneca pour les plus de 55 ans) et l'allongement des délais entre les deux doses, l'APTA 78 avec le renfort des équipes du Conseil Départemental a rappelé l'ensemble des patients, relevé leur date de naissance, retracé leur parcours vaccinal et repositionné les rendez-vous de deuxièmes doses. Ceci pour plus de 3 500 rendez-vous.

→ Le centre de vaccination éphémère de l'Orangerie à Versailles

Le centre de vaccination de l'Orangerie au sein du Château de Versailles a ouvert sur deux périodes d'une semaine en Mai puis en Juillet 2021, pour les premières et les secondes injections. L'inauguration du centre s'est déroulée en Mai 2021 en présence de la Préfecture des Yvelines, du Conseil Départemental des Yvelines, du Centre Hospitalier André Mignot, de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France et de sa délégation Yvelinoise, de l'APTA 78 et de la CPTS Grand Versailles.

Tableau 11 : Professionnels de santé vacataires au sein du centre de vaccination de l'Orangerie du Château de Versailles sur les deux opérations

PROFESSIONS	STATUTS	EFFECTIFS
Masseurs-kinésithérapeutes	Libéraux	2
	Total	2
Infirmiers	Etudiants	7
	Libéraux	11
	Remplaçants	2
	Retraités	7
	Salariés	31
	Sans Activité	4
	Total	62
Médecins	Etudiants	7
	Libéraux	16
	Remplaçant	2
	Retraités	10
	Salariés	1
Total	36	
Pharmaciens	Etudiants	4
	Retraité	1
	Salariés	4
	Sans Activité	1
Total	10	
Sages-femmes	Etudiant	1
	Libéral	1
Total	2	
Aides-soignants	Salarié	1
	Total	1
Chirurgiens-Dentistes	Etudiants	9
	Total	9
Total des professionnels de santé étant intervenus dans le centre sur les deux semaines d'ouverture		122

Sur le centre de vaccination de l'Orangerie, les équipes de l'APTA 78 ont également assuré la prise de rendez-vous Doctolib de 388 agents du Château de Versailles pour leur vaccination.

→ Le centre de vaccination Mauricette à Poissy

Le centre de vaccination Mauricette au sein du Centre de Diffusion Artistique de Poissy a été le premier centre de vaccination à ouvrir sur les Yvelines en Janvier 2021. L'APTA 78 a participé à sa structuration et son inauguration. De Janvier à Avril 2021, l'APTA 78 a assuré la gestion des bordereaux comme sur les autres centres de vaccination pour l'ensemble des intervenants. A compter d'Avril 2021 et jusqu'au 5 juillet la gestion des bordereaux a uniquement été réalisée pour les libéraux.

Par ailleurs, dans le cadre du dépistage COVID-19, l'APTA 78 a poursuivi ses actions initiées en 2020 et assure la gestion des bordereaux de rémunération et la rémunération des vacations à partir du Fond d'intervention régional (FIR) de l'Agence Régionale de Santé jusqu'à sa fermeture en septembre 2021. Enfin, à partir du planning les intervenants pour lesquels l'APTA 78 ne détenait pas les bordereaux ont été relancés par l'équipe.

→ Le centre de vaccination Richard Mique à Versailles

Le centre de vaccination Richard Mique à Versailles a ouvert dès Janvier 2021. L'APTA 78 a participé à son organisation en collaboration avec la CPTS Grand Versailles et la Mairie de Versailles.

Tableau 12 : Professionnels de santé vacataires au sein du centre de vaccination Richard Mique à Versailles

PROFESSIONS	STATUTS	EFFECTIFS
Masseurs-kinésithérapeutes	Etudiants	3
	Retraité	1
	Total	4
Infirmiers	Etudiants	7
	Libéraux	43
	Remplaçants	4
	Retraités	24
	Salariés	92
	Sans Activité	7
	Non renseignés	2
	Total	179
Médecins	Etudiants	14
	Libéraux	58
	Remplaçants	5
	Retraités	47
	Salariés	5
	Sans activité	1
	Non renseigné	3
	Total	133
Pharmaciens	Etudiants	15
	Libéral	1
	Retraité	1
	Salariés	5
	Sans Activité	3
	Non renseigné	1
Total	26	
Sages-femmes	Etudiants	3
	Libéraux	3
	Salariés	1
	Retraités	1
Total	8	
Aides-soignants	Salariés	4
Total	4	
Chirurgiens-Dentistes	Etudiants	14
	Sans activité	1
	Total	15
Secouristes	Salarié	1
Total	1	
Orthophonistes	Libéral	1
	Total	1
Pédicures-podologues	Libéral	1
	Total	1
Préparateurs en pharmacie	Salarié	1
	Total	1
Vétérinaires	Libéral	1

	Total	1
Technicien de laboratoire	Retraité	1
	Total	1
Total des professionnels de santé étant intervenus dans le centre le 01/01 et le 31/12		376

Sur ce centre la gestion des bordereaux s'est déroulé en plusieurs temps. Si dès le mois de Janvier l'APTA 78 a assuré le suivi des bordereaux de l'ensemble des intervenants, il a fallu à compter d'Avril 2021 procéder à une réédition de l'ensemble des bordereaux des non libéraux, leur circuit de rémunération venant d'être établi par l'Assurance Maladie. Ainsi, les équipes de l'APTA 78 ont assuré la réalisation de 250 nouveaux bordereaux pour 75 professionnels concernés. Pour chacun, les plannings ont été repris, les bordereaux complétés, signés par le professionnel de santé et le centre de vaccination puis transmis à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Par ailleurs, des rencontres bimensuelles ont été organisées avec les services de la Mairie, les équipes de la CPTS Grand Versailles et l'APTA 78 pour assurer la bonne gestion du centre de vaccination. Des feuillets d'informations à destination des patients, une procédure d'urgence, un kit de trousse secours et des questionnaires pré vaccinaux ont été réalisés par l'APTA 78 et la CPTS Grand Versailles.

→ Le centre de vaccination du centre commercial de Vélizy 2

Le centre de vaccination du centre commercial de Vélizy 2 a ouvert ses portes le 15 Juin 2021 pour la période estivale. Celui-ci est porté par le Conseil Départemental des Yvelines et l'APTA 78 y intervient sur la mobilisation des professionnels de santé et l'élaboration des plannings.

Tableau 13 : Professionnels de santé vacataires au sein du centre de vaccination du centre commercial de Vélizy 2

PROFESSIONS	STATUTS	EFFECTIFS
Masseurs-kinésithérapeutes	Etudiants	2
	Retraité	1
	Total	3
Infirmiers	Etudiants	8
	Libéraux	11
	Retraités	3
	Salariés	33
	Sans Activité	5
	Non renseignés	5
	Total	65
Médecins	Etudiants	9
	Libéraux	17
	Remplaçant	1
	Retraités	17
	Salariés	2
Total	46	
Pharmaciens	Etudiants	16
	Libéral	1
	Salariés	5
	Sans Activité	1
	Non renseigné	1
Total	24	
Sages-femmes	Etudiants	2
	Libéraux	3
	Retraité	1
	Salarié	1
Total	7	
Aides-soignants	Salariés	3
	Total	3
Chirurgiens-Dentistes	Etudiants	9
	Sans activité	1
	Total	10
Secouristes	Libéral	1
	Salarié	1
Total	2	
Pompiers	Salariés	17
	Total	17
Total des professionnels de santé étant intervenus dans le centre le 01/06 et le 31/08		177

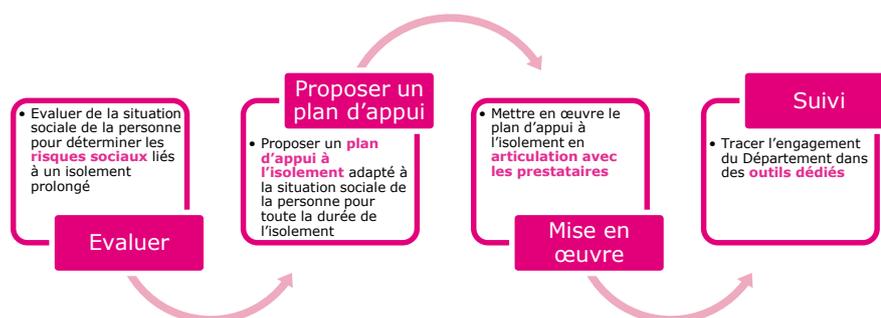
6.1.2. CELLULE TERRITORIALE D'APPUI A L'ISOLEMENT COVID-19 (CTAI)

Pour répondre aux exigences de ce déconfinement, une organisation départementale reposant sur la médecine de ville, au centre de laquelle se situait le médecin traitant, en articulation avec le SAMU 78 et les établissements hospitaliers et un déploiement territorial a été arrêtée au cours de l'année autour de deux entités :

- La cellule d'appui répondait aux besoins inhérents à l'isolement des personnes (besoin d'accompagnement sociale, services d'aide à domicile, livraisons des courses et médicaments, gestion des places en lieux d'hébergement spécifiques, gestion des transports vers ces lieux...) ;
- La cellule de télésurveillance permettait de gérer les alertes quotidiennes et de déclencher une téléconsultation ou une hospitalisation/ SAMU si nécessaire.

Au cours de l'année 2020 l'activité de la CTAI a été assurée par des assistantes sociales du Conseil départemental des Yvelines autour de quatre missions, dans le cadre de la plateforme ministérielle OSAI et de la cellule départementale.

Figure 10 : Missions de la CTAI 78 – CD 78

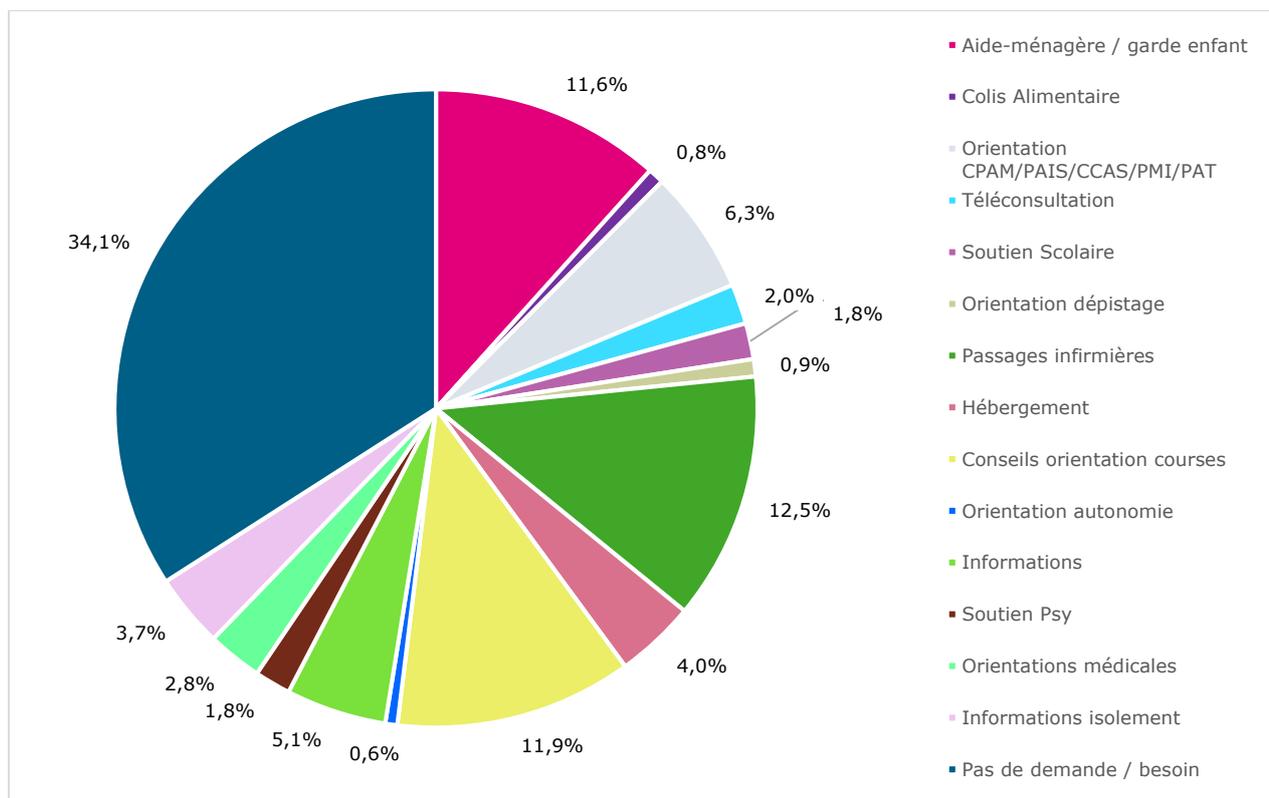


Près de 1600 appels ont été traités par la CTAI au cours de l'année 2021 pour différents motifs : téléconsultation, soutien scolaire, orientation dépistage, passage d'infirmière, hébergement, autonomie, informations, soutien psychologique, orientations médicales et informations isolement.

Tableau 14 : Activité de la CTAI des Yvelines

	CTAI	OSAI	Total
Janvier 2021	134	/	134
Février 2021	/	/	/
Mars 2021	/	116	116
Avril 2021	72	196	268
Mai 2021	72	196	268
Juin 2021	72	196	268
Juillet 2021	88	196	284
Août 2021	129	361	490
Septembre 2021	65	241	306
Octobre 2021	53	135	188
Novembre 2021	57	168	225
Total	742	1805	2547

Graphique 1 : Motifs des appels OSAI et CTAI de juillet à novembre 2021



6.1.3. CELLULE D'APPUI ET DE COORDINATION COVID-LONG

L'APTA 78 a été mandatée à l'été 2021 pour porter la cellule d'appui et de coordination COVID long en l'absence de DAC unifiés dans les Yvelines. La définition du patient COVID long est fournie par la Haute Autorité de Santé.⁴

→ Missions

La cellule assure des missions :

- D'information et d'orientation des patients et des professionnels ;
- De coordination des parcours de patients complexes.

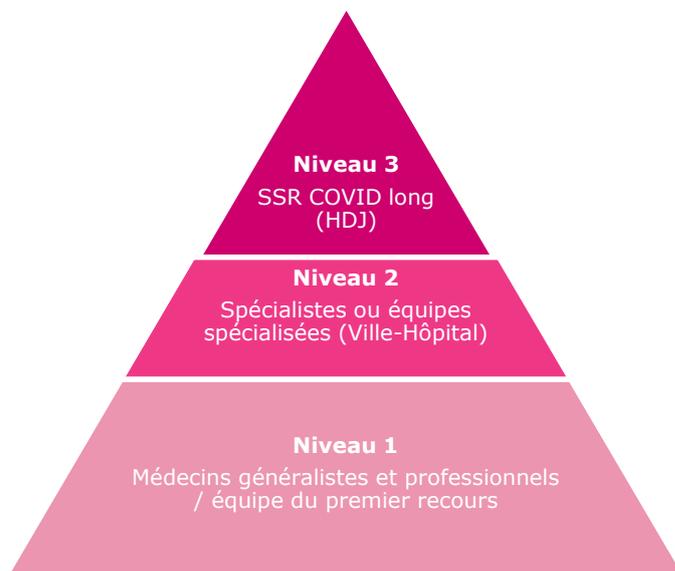
→ Organisation

Les patients et les professionnels de santé peuvent solliciter la cellule via un numéro dédié ou une adresse mail. Les appels sont traités par un kinésithérapeute et un médecin de santé publique. Les entretiens sont menés sur la base d'une grille d'entretien complète fournie par l'ARS amenant à une durée moyenne d'entretien de 30 à 45min.

Trois niveaux de recours sont identifiés pour le parcours cible des patients COVID long.

⁴https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2021-02/20rr430_COVID_19_symptomes_prolonges_post_cd.pdf

Figure 11 : Niveaux de recours COVID long identifiés – ARS IDF



Le niveau 1 est représenté par les médecins généralistes et les professionnels de la rééducation de ville (orthophonistes, kinésithérapeutes, enseignant d'Activité Physique Adapté (APA), psychologues, etc.). Au niveau 2, les consultations spécialisées (professionnels en exercice individuel ou équipe de soins coordonnée). Enfin les établissements de Soins de Suite et Réadaptation (SSR) ayant répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'ARS au printemps dernier disposent d'une labellisation COVID long et constituent le niveau de recours 3 de prise en charge.

→ Budget

Une convention établie entre l'ARS et l'APTA 78 encadre l'allocation d'une enveloppe de 37 500 euros pour 2021 pour l'organisation de cette mission.

→ Pilotage

L'ARS siège réunit les cellules d'appui et de coordination COVID-long de la région de manière bi-hebdomadaire pour échanger sur les problématiques rencontrées par chacun et les solutions proposées sur chaque territoire. Les schémas d'organisation varient d'un département à l'autre en fonction de l'offre disponible et des modalités de portage propre à chaque cellule (organisation, ressources humaines)

Les cellules remontent mensuellement leurs données d'activité auprès de l'ARS de manière sécurisée. Des synthèses descriptives de ces données épidémiologiques sont présentées et discutées régulièrement en réunion régionale.

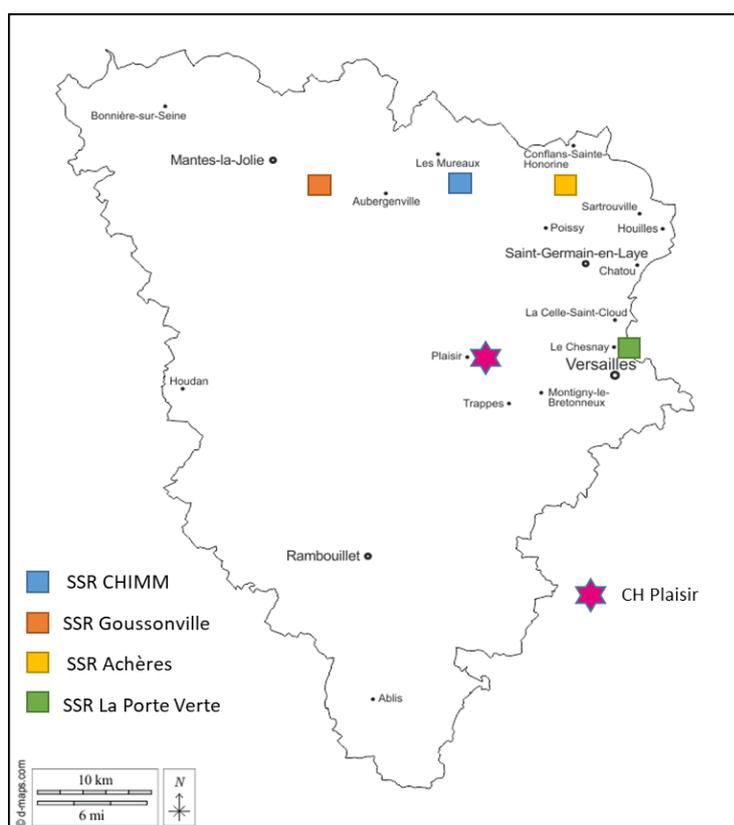
→ Outils

L'offre territoriale COVID long sur laquelle s'appuie la cellule pour assurer ses missions se décompose comme suit :

- Avis d'expert COVID long auprès d'un infectiologue installé en libéral ;
- Consultation par une psychologue : complétant l'évaluation médico-psychosociale dans le cadre de l'activité de la cellule ;
- SSR COVID long : évaluation pluridisciplinaire pour la mise en place d'un projet de soin personnalisé axé principalement sur la désadaptation à l'effort (prises en charge psychologique, orthophonique, sociale potentiellement associées) ;
- CH de Plaisir : évaluation pluri professionnelle autour d'un trouble de l'olfaction et/ou du goût pour la mise en place d'une rééducation olfactive essentiellement (groupes de parole et APA également proposés) ;
- Réseau ROMDES : contact transmis pour les troubles du goût et de l'odorat ;
- Associations de patients : « Après J20 ».

Les adressages/orientations sont réalisés autant que faire se peut en lien avec le médecin traitant.

Cartographie 3 : Répartition de l'offre de niveau 3 SSR COVID long et CH de Plaisir – APTA 78



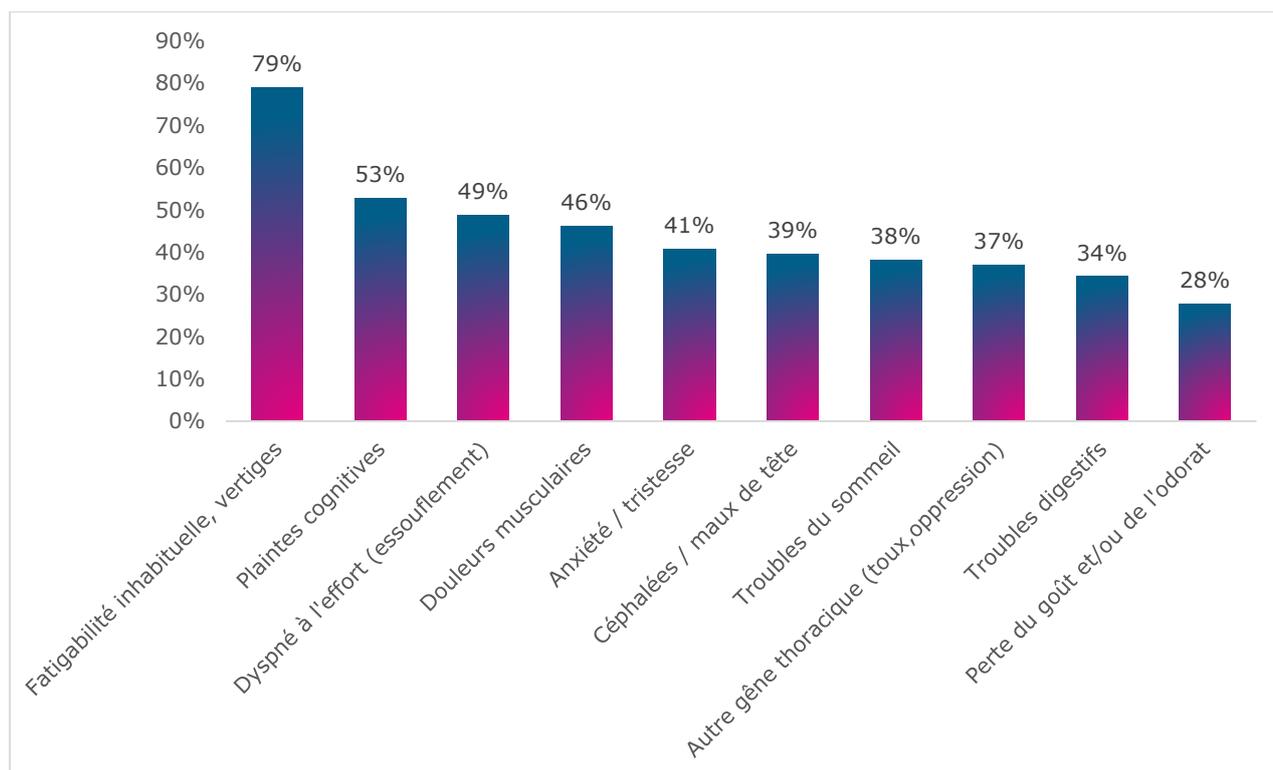
→ Synthèse des données d'activité de la cellule⁵

76 appels ont été traités au niveau de la cellule depuis début Juillet avec en moyenne 15 à 20 appels/mois (tendance observée pour septembre, octobre, novembre). Une tendance à la baisse est observée pour le mois de décembre 2021. 54 % des demandes sont réceptionnées par mail. Les appels concernent pour 69 % des femmes âgées en moyenne de 44 ans.

La confirmation diagnostic de l'épisode de COVID initial (PCR ou sérologie) n'est posée que dans près de 7 cas sur 10. La moitié des patients est concernée par un COVID léger à modéré (la gravité étant évalué par rapport à la présence ou non d'une hospitalisation) ; seuls 13 % d'entre eux rapportent un passage par l'hôpital ou la réanimation.⁶

Les symptômes majoritairement rencontrés par les patients sont : fatigabilité inhabituelle/vertiges, dyspnée à l'effort (essoufflement), plaintes cognitives (mémoire, attention, concentration), douleurs musculaires, perte du goût et/ou odorat, troubles digestifs (diarrhées, brûlures d'estomac), céphalées, maux de tête, troubles du sommeil.

Figure 12 : Principaux symptômes COVID long présentés par les patients (n=76)



⁵ Données extraites au 21/12/2021.

⁶ A noter pour cette variable « gravité du COVID initial », la présence de près d'un tiers de données manquantes. De manière plus globale sur l'ensemble des variables recueillies les proportions de données manquantes sont significatives. Cela s'explique notamment par l'évolution de la grille d'entretien (ensemble des variables non disponibles au démarrage) et temps de formation des évaluateurs.

Les orientations/adressages sur l'offre de niveau 3 des appels entrants représentent un tiers des cas.

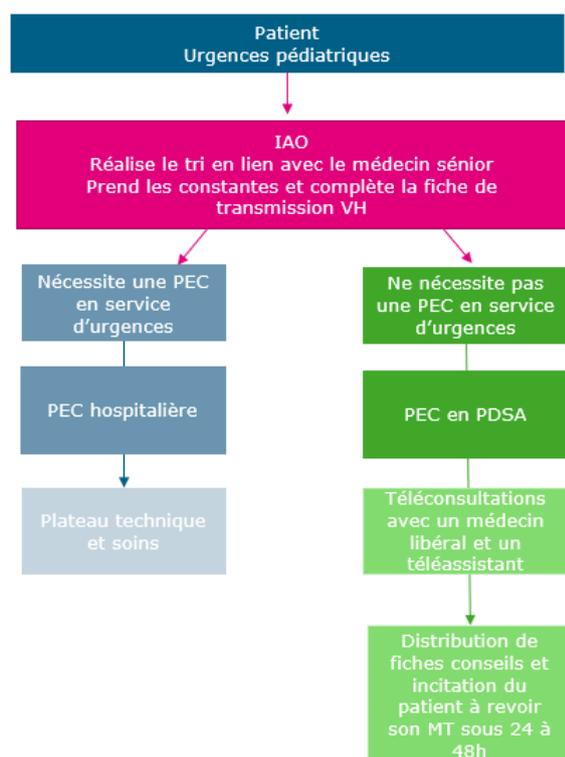
Moins de 10 % des appels sont émis directement par des médecins généralistes qui s'informent auprès de la cellule des solutions existantes sur le territoire pour leur(s) patient(s).

6.1.4. PERMANENCE DES SOINS AMBULATOIRES (PDSA) PEDIATRIQUE

Une tension accrue a été observée au dernier trimestre 2021 sur l'ensemble des services de pédiatrie du département du fait de l'augmentation importante du recours aux urgences, dans un contexte d'infections virales multiples (rebond post-COVID) et de troubles psychiques adolescents, déjà responsables de tensions pour les hospitalisations en aval des urgences pédiatriques depuis plusieurs mois. L'arrivée précoce de l'épidémie de bronchiolite a également majoré la tension, dans un contexte de pénurie en termes de ressources humaines (PM et PNM), obligeant à la fermeture de plus de 20% des lits d'hospitalisation sur la région.

Dans ce contexte, l'APTA 78 a proposé une organisation cible de Permanence des Soins Ambulatoires (PDSA) pédiatrique dans les Yvelines pour répondre à ces problématiques dans le cadre d'une expérimentation de 3 mois. Cette organisation est proposée à l'accueil des urgences pour les patients pédiatriques dont l'état de santé ne nécessite pas un recours aux urgences et au plateau technique hospitalier et qui peuvent être réorientés pour bénéficier d'une téléconsultation en médecine de ville.

Schéma 8 : Arbre décisionnel de réorientation des patients depuis l'accueil des urgences pédiatriques vers la médecine de ville - APTA 78



Chers parents,

Malgré votre inquiétude, la prise en charge de votre enfant ne relève pas des urgences hospitalières.

Cependant, nous allons nous assurer que votre enfant puisse avoir une consultation avec un médecin en distanciel. Le télé-assistant vous accompagne lors de cette téléconsultation.

Des fiches conseils peuvent éventuellement vous être remises afin de vous accompagner.

Malgré cette première consultation, il est nécessaire que votre enfant voie son médecin traitant dans les 24h à 48h.

6.2. ETAYAGE AUX ACTIONS DE PREVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTE

Dans une moindre mesure, l'APTA 78 a contribué aux actions de prévention et de promotion de la santé du département dans le cadre :

- Des réunions du Conseil Territorial de Santé et des Conseils Locaux de Santé ;
- Des campagnes nationales (Octobre rose, mois sans tabac) ;
- De l'accompagnement des CPTS (mission Prévention et Dépistage).

7. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2022

L'année 2022 permettra de poursuivre l'activité et les missions de l'APTA 78 amorcées au cours de cette année 2021 autour des 6 pôles d'activité.

Il s'agira de :

- Mettre en place des sessions de formations et d'informations auprès des professionnels de santé libéraux du département ;
- Créer des partenariats avec des équipes de recherche pour réaliser des études sur l'évaluation des organisations déployés sur le département ;
- Poursuivre le déploiement de l'outil Terr-eSanté en coordination avec les chefs de projet télémédecine et Ségur du numérique en santé ;
- Mettre en place des projets inter-CPTS ; notamment sur les parcours ;
- Travailler à l'articulation avec les DAC du département nouvellement labélisés dans le cadre de la Maison Commune Ville Hôpital ;
- Déployer le site pilote SAS auprès de l'ensemble des CPTS et des professionnels du département ;
- Poursuivre l'engagement dans la gestion de la crise sanitaire et notamment sur l'organisation de la vaccination.

8. ANNEXES

8.1. SYNTHÈSES DES RÉUNIONS

Tableau 15 : Synthèse des réunions – Fonctionnement APTA 78

Fonctionnement APTA 78			
Gouvernance	Réunion de Bureau APTA 78	21 janvier	Visioconférence
		4 février	Visioconférence
		11 mars	Visioconférence
		18 mars	Visioconférence
		1 ^{er} avril	Visioconférence
		15 avril	Visioconférence
		27 mai	Visioconférence
		14 juin	Visioconférence
		9 septembre	Visioconférence
		27 septembre	Visioconférence
	4 novembre	Visioconférence	
	Réunion inter-APTA	16 février	Visioconférence
		5 mars	Visioconférence
	Assemblée Générale	17 juin	Présentiel
Réunion Conseil d'Administration	17 juin	Présentiel	
Présentation des travaux ARS	25 février	Présentiel	
	16 mars	Présentiel	
	18 mars	Visioconférence	
Réunion dialogue de gestion ARS	17 juin	Visioconférence	
Réunion CPAM	27 avril 30 septembre	Visioconférence Présentiel	
Locaux	Visite	5 janvier	Présentiel
		11 janvier	Présentiel
25 janvier		Présentiel	
Bail	2 février	Visioconférence	
	3 février	Présentiel	
Recrutements	Entretiens	26 janvier	Présentiel
		27 avril	Visioconférence
		29 septembre	Présentiel
		30 juillet	Présentiel
		3 août	Présentiel
		14 octobre	Présentiel
22 novembre	Téléphonique		
Outils	Asso Connect	8 mars	Visioconférence
Formation	Journée nationale article 51 ANAP	24 novembre	Présentiel

Tableau 16 : Synthèse des réunions – Pôles transversaux–2021

Pôle transversaux			
Recherche	Encadrement mémoire SAS EHESP	28 juin 1 ^{er} septembre	Visioconférence Visioconférence
	Encadrement mémoire Master 2 IPA	16 novembre 17 décembre	Présentiel Présentiel
	Projet de recherche évaluation SAS – Centre de Sociologie des Organisations	2 mars 11 mars	Visioconférence Visioconférence
	Accueil stagiaire	15 au 18 novembre	Présentiel
Formation	Visite Clinique du Chapet	4 mai	Présentiel
	Aide à l'installation	29 avril 12 mai	Visioconférence Présentiel
		1 ^{er} juin	Présentiel
Communication	Salon eTonomy	4 octobre 5 octobre	Présentiel Présentiel
	Réunion préparatoire journée d'études EHESP	14 décembre	Visioconférence

Tableau 17 : Synthèse des réunions – Pôles organisations territoriales APTA 78

Pôle organisations territoriales			
Accompagnement des CPTS			
Coordination des CPTS	Idomed/Omnidoc	10 mai	Visioconférence
		19 mai	Visioconférence
		21 mai	Visioconférence
		25 mai	Visioconférence
	Doctolib téléconsultations	27 octobre	Visioconférence
	Comité de suivi régional	7 décembre	Visioconférence
CPTS Boucle de Seine Ouest	Réunion de Bureau	10 février	Visioconférence
		9 mars	Visioconférence
7 avril		Visioconférence	
22 avril		Visioconférence	
	Assemblée Générale	20 janvier	Visioconférence
CPTS Boucle de Seine Est	Réunions des porteurs de projet	21 janvier	Visioconférence
		4 mars	Visioconférence
		18 mars	Visioconférence
		12 mai	Visioconférence
		2 juin	Visioconférence
	Assemblée Générale	8 avril	Visioconférence
	Réunion de Bureau	18 octobre	Visioconférence
Réunion MSP Vésinet	7 avril	Présentiel	
	Réunion d'informations et de lancement des GT	30 novembre	Présentiel
CPTS Yvelines Ouest	Réunion de Bureau	14 janvier	Visioconférence
	Assemblée Générale	28 janvier	Visioconférence
CPTS Yvelines Centre	Réunion des porteurs de projet	25 mars	Présentiel
		27 mai	Présentiel
		23 septembre	Présentiel
	Réunion de Bureau	8 janvier 6 mai 3 juin	Visioconférence Visioconférence Visioconférence

CPTS Grand Versailles	Assemblée Générale	14 septembre	Présentiel
		2 décembre	Présentiel
	Outils de communication	15 juin	Visioconférence
		6 janvier	Visioconférence
		26 février	Visioconférence
		2 avril	Visioconférence
		30 avril	Téléphonique
	Recrutement	13 septembre	Visioconférence
		14 janvier	Présentiel
		28 janvier	Présentiel
11 février		Présentiel	
11 mai		Présentiel	
Outils de coordination	11 juin	Présentiel	
	18 novembre	Présentiel	
	22 avril	Visioconférence	
	30 avril	Visioconférence	
Dialogue de gestion	1 ^{er} juin	Visioconférence	
	10 juin	Visioconférence	
CPTS Vallée de Chevreuse	Réunions des porteurs de projet	30 septembre	Visioconférence
		26 novembre	Visioconférence
	Assemblée Générale	14 avril	Présentiel
		29 avril	Visioconférence
		27 mai	Visioconférence
Réunion de Bureau	22 juin	Visioconférence	
	7 septembre	Visioconférence	
	14 octobre	Visioconférence	
	2 novembre	Visioconférence	
Coordination avec les DAC - PAT			
Partenariat	Présentation REPY	3 février	Présentiel
	Présentation COGITEY	5 mai	Visioconférence
		23 juin	Présentiel
Réunion ALDS	11 mars	Présentiel	
	16 mars	Visioconférence	
	4 mai	Présentiel	
Table tactique MAIA	10 juin	Présentiel	
Coordination des porteurs de projet	Réunion DAC Nord	1 ^{er} avril	Visioconférence
		8 avril	Visioconférence
	Réunion DAC Sud	24 juin	Présentiel
		14 septembre	Visioconférence
		21 septembre	Présentiel
	26 mai	Visioconférence	
	29 juin	Présentiel	
	31 août	Présentiel	

Tableau 18 : Synthèse des réunions – Pôle nouvelles technologies et outils numériques

Pôle nouvelles technologie et outils numériques			
eParcours			
Comité de pilotage	14 janvier	Visioconférence	
	28 janvier	Visioconférence	
Comité technique	3 mars	Visioconférence	
	10 juin	Visioconférence	
	18 novembre	Visioconférence	
Réunion chefs de projets régionaux	25 janvier	Visioconférence	
	8 avril	Visioconférence	
	8 juillet	Visioconférence	
Réunion partage de bonnes pratiques chefs de projets	4 octobre	Visioconférence	
	3 novembre	Visioconférence	
	29 novembre	Visioconférence	
Point d'étapes ARS siège	22 novembre	Visioconférence	
Pilotage du projet	6 janvier	Visioconférence	
	4 octobre	Visioconférence	
	22 novembre	Visioconférence	
	Point d'étapes DD ARS 78	7 janvier	Visioconférence
		21 janvier	Visioconférence
		4 février	Visioconférence
		18 février	Visioconférence
		25 février	Visioconférence
		11 mars	Visioconférence
		25 mars	Visioconférence
		1er avril	Visioconférence
		29 avril	Visioconférence
		4 mai	Visioconférence
		18 mai	Visioconférence
		1er juin	Visioconférence
		10 juin	Visioconférence
		15 septembre	Visioconférence
		6 octobre	Visioconférence
		20 octobre	Visioconférence
		10 novembre	Visioconférence
25 novembre		Visioconférence	
8 décembre		Visioconférence	
22 décembre		Visioconférence	
Point d'étapes chefs de projets 78	11 janvier	Présentiel	
	19 janvier	Visioconférence	
	27 janvier	Visioconférence	
	3 février	Visioconférence	
	11 février	Visioconférence	
	16 février	Visioconférence	
	2 mars	Visioconférence	
	23 mars	Visioconférence	
	6 avril	Visioconférence	
	13 avril	Visioconférence	
	20 avril	Visioconférence	
	27 avril	Visioconférence	
	5 mai	Visioconférence	
	27 mai	Visioconférence	
	4 juin	Visioconférence	
	30 juin	Visioconférence	
	8 juillet	Présentiel	
	1 ^{er} septembre	Visioconférence	
	7 septembre	Visioconférence	
	16 septembre	Visioconférence	
22 septembre	Visioconférence		
1 ^{er} octobre	Présentiel		
13 octobre	Visioconférence		
26 octobre	Visioconférence		

		9 novembre 15 novembre 1 ^{er} décembre 14 décembre 29 décembre	Présentiel Présentiel Visioconférence Visioconférence Visioconférence
	Point d'étapes GHT Nord	22 avril	Visioconférence
Groupes de travail	Club utilisateurs e.COVID	14 janvier 28 janvier 25 février	Visioconférence Visioconférence Visioconférence
	Parcours néphrologie	2 mars 8 avril	Visioconférence Présentiel
	Parcours périnatalité	19 mars	Présentiel
	Parcours insuffisance cardiaque	29 octobre	Présentiel
	MAIA 78	17 novembre	Visioconférence
Présentation de l'outil	Service gynécologie CHV	19 mars	Présentiel
	Service de néphrologie MGEN	8 avril	Présentiel
	Matrice d'habilitation MAIA	20 avril	Visioconférence
	Référents CLS ARS	21 octobre	Présentiel
	SAAD Altidom	15 décembre	Présentiel
	CCAS Plaisir	17 décembre	Visioconférence
	SAAD Vitalliance	20 décembre	Présentiel
HAD Santé Service	29 décembre	Visioconférence	
Formation	Présentation générale Brique DAC	10 novembre 16 novembre	Visioconférence Visioconférence
	Présentation ORTIF	6 décembre	Visioconférence
Conférence	Journées nationales eParcours	28 septembre 1 ^{er} octobre	Visioconférence Visioconférence
	Webinaire régionale Ségur de la santé	5 juillet	Visioconférence
	Rentrée de la eSanté ANAP	29 septembre	Visioconférence
Télé médecine			
Télé médecine	Réunion Bus santé Conseil Départemental	29 septembre	Visioconférence
GIP NUR			
Déploiement	Réunion phase pilote 78 et 93	19 janvier	Visioconférence

Tableau 19 : Synthèse des réunions – Pôle parcours et coordination ville-hôpital

Pôle parcours et coordination ville-hôpital		
Pilote SAS		
Réunion comité de pilotage et comité technique régionaux	8 septembre	Visioconférence
	14 septembre	Visioconférence
	26 octobre	Visioconférence
	15 décembre	Visioconférence
Réunion bilatérale ARS	8 janvier	Visioconférence
	10 février	Visioconférence
	15 février	Visioconférence
	23 février	Visioconférence
	12 avril	Visioconférence
	17 mai	Visioconférence
	21 juin	Visioconférence
	19 juillet	Visioconférence
	13 septembre	Visioconférence
	8 octobre	Visioconférence
	5 novembre	Visioconférence
	Pilotage du projet	11 janvier
4 février		Visioconférence
18 février		Visioconférence
11 mars		Visioconférence
1 ^{er} avril		Visioconférence
2 avril		Visioconférence
16 avril		Visioconférence
22 avril		Visioconférence
26 avril		Visioconférence
6 mai		Visioconférence
18 mai		Visioconférence
26 mai		Visioconférence
27 mai		Visioconférence
5 juin		Visioconférence
10 juin		Visioconférence
17 juin		Visioconférence
24 juin		Visioconférence
1 ^{er} juillet		Visioconférence
6 juillet		Présentiel
8 juillet		Visioconférence
15 juillet (x2)		Visioconférence
26 juillet		Visioconférence
29 juillet		Visioconférence
2 septembre		Visioconférence
9 septembre		Visioconférence
16 septembre		Visioconférence
23 septembre		Visioconférence
29 septembre	Visioconférence	
30 septembre	Présentiel	
7 octobre	Visioconférence	
14 octobre	Présentiel	
Réunion Bureau GCS SAS	21 octobre	Visioconférence
	4 novembre	Visioconférence
	10 novembre	Visioconférence
	18 novembre	Visioconférence
	2 décembre	Visioconférence
	16 décembre	Présentiel
Réunion de suivi Mazars	26 janvier	Visioconférence
	2 février	Visioconférence
	9 février	Visioconférence
	12 février	Visioconférence
	16 février	Visioconférence
	2 mars	Visioconférence
	9 mars	Visioconférence
	16 mars	Visioconférence
	18 mars	Visioconférence
	23 mars	Visioconférence
30 mars	Visioconférence	

	Réunion gouvernance cabinet Houdart	22 septembre 3 novembre	Visioconférence Visioconférence
	Recrutement directeur	22 juillet 30 juillet	Présentiel Présentiel
	Copil CRRA	15 novembre	Présentiel
	Recrutement OSNP	7 décembre 13 décembre	Présentiel Présentiel
Groupes de travail	Groupes de travail partenaires du département Mazars	28 janvier	Visioconférence
		9 février	Visioconférence
		11 février	Visioconférence
		15 février (x2)	Visioconférence
		23 février	Visioconférence
		4 mars (x2)	Visioconférence
		9 mars	Visioconférence
	Groupes de travail nationaux DGOS	16 mars	Visioconférence
		25 mars (x2)	Visioconférence
		14 janvier	Visioconférence
21 janvier		Visioconférence	
28 janvier		Visioconférence	
11 février		Visioconférence	
18 février		Visioconférence	
25 février		Visioconférence	
4 mars		Visioconférence	
11 mars		Visioconférence	
18 mars	Visioconférence		
1 ^{er} avril	Visioconférence		
8 avril	Visioconférence		
22 avril	Visioconférence		
29 avril	Visioconférence		
Groupes de travail pré-lancement et post-lancement	14 octobre	Présentiel	
	15 novembre 22 décembre	Présentiel Présentiel	
RETEX effecteurs et régulateurs	7 décembre 21 décembre	Visioconférence Visioconférence	
Groupe de travail PACTE SAMU	24 mars	Visioconférence	
Formation OSNP	20 décembre	Présentiel	
Outils	Réunion Plateforme SAS	18 mars	Visioconférence
		26 mai	Visioconférence
		27 mai	Visioconférence
		23 juin	Visioconférence
		29 septembre	Visioconférence
		27 octobre	Visioconférence
		28 octobre	Visioconférence
		4 novembre	Visioconférence
		19 novembre	Visioconférence
		25 novembre	Visioconférence
	16 décembre	Visioconférence	
	Pharos 15	20 janvier	Présentiel
		20 avril	Visioconférence
	Doctolib	4 mai	Visioconférence
		11 mai	Visioconférence
4 juin		Visioconférence	
23 juin		Visioconférence	
24 juin		Visioconférence	
6 septembre 16 novembre		Visioconférence Visioconférence	
Prestataire communication	22 juillet 20 septembre	Présentiel Visioconférence	
Présentation projet SDIS	1 ^{er} avril	Visioconférence	
	19 octobre	Présentiel	

Information des partenaires	Présentation projet GHT Yvelines Nord	21 octobre	Présentiel
	Observatoire des soins non programmés	29 septembre	Présentiel
	Présentation régulateurs ARPDS 78	8 mars	Présentiel
	Présentation CPTS Grand Versailles	9 septembre	Visioconférence
	Présentation CPTS Boucle de Seine Ouest	29 septembre	Présentiel
	CMTG	13 octobre 15 décembre	Présentiel Présentiel
	Vidéo-conférence départementale SAS 78	16 décembre	Présentiel
Expérimentation	Journées de test	22 novembre	Présentiel
		25 novembre	Présentiel
		26 novembre	Présentiel
		3 décembre	Présentiel
Maison Commune Ville-Hôpital			
Pilotage du projet	Réunion porteurs	29 janvier	Visioconférence
		18 février	Visioconférence
		24 février	Visioconférence
		25 mars	Visioconférence
		2 avril	Visioconférence
		26 avril	Visioconférence
		18 mai	Visioconférence
		7 juin	Visioconférence
		8 juin	Visioconférence
		15 juin	Visioconférence
		6 septembre	Visioconférence
		9 septembre	Visioconférence
4 novembre	Visioconférence		
Groupes de travail	Parcours gériatrie	25 mai 8 juin	Visioconférence Visioconférence
	AAP équipes locales pour les aides techniques	13 avril	Visioconférence
Partenariat	Comité de pilotage ville-hôpital GHT Nord	3 juin	Visioconférence
		2 septembre	Présentiel
Organisation des parcours			
Parcours gériatrie	Projet astreinte gériatrique	12 mai	Présentiel
		15 septembre	Présentiel
		4 novembre	Présentiel
	Visite Maison des sages Buc	23 juin	Présentiel
	Présentation HDJ Richaud	7 mai	Présentiel
	Présentation HAD Korian	28 septembre	Présentiel
	Visites EHPAD	19 novembre	Présentiel
23 novembre		Présentiel	
25 novembre		Présentiel	
2 décembre		Présentiel	
Parcours psychiatrie et santé mentale	Projet Sésame Institut Montaigne	3 juin	Visioconférence
		1 ^{er} juillet	Visioconférence
		6 juillet	Visioconférence
	Fiche action PTSM	19 février	Visioconférence
	Pilote Versailles	16 février	Visioconférence
20 juillet		Visioconférence	
16 septembre	Visioconférence		
3 novembre	Visioconférence		

		16 novembre 6 décembre 10 décembre	Présentiel Visioconférence Visioconférence
Parcours diabétologie	Projet FENAREDIAM	4 juin 11 octobre 30 novembre 8 décembre	Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence
Parcours endométriose	Projet régional	8 juillet	Visioconférence
Parcours pneumologie	Projet BPCO LNA	12 janvier	Visioconférence

Tableau 20 : Synthèse des réunions – Pôle santé publique

Pôle santé publique			
Crise sanitaire COVID-19			
Sortie d'hospitalisation	Réunion départementale	18 mars	Visioconférence
		4 janvier	Visioconférence
		28 janvier	Téléphonique
		5 février	Téléphonique
		2 mars	Téléphonique
		5 mars	Visioconférence
		18 mars	Téléphonique
		23 mars	Téléphonique
		1 ^{er} avril	Téléphonique
		13 avril	Téléphonique
		28 avril	Téléphonique
		6 mai	Téléphonique
		6 juin	Téléphonique
	Conférence état des lieux	9 juin	Téléphonique
		14 juin	Téléphonique
		6 juillet	Téléphonique
		29 juillet	Téléphonique
	Réunion de coordination vaccination	30 août	Téléphonique
		15 septembre	Téléphonique
		29 septembre	Téléphonique
		29 novembre	Téléphonique
		2 décembre	Visioconférence
		8 décembre	Visioconférence
		9 décembre	Visioconférence
		13 décembre	Visioconférence
		22 décembre	Visioconférence
	Réunion PRADO COVID	23 mars	Visioconférence
	Réunion Conseil Départemental	13 janvier	Visioconférence
	Conférence nationale	29 novembre	Visioconférence
Centres de vaccination	CHV	4 janvier	Présentiel
		8 janvier	Visioconférence
		12 janvier	Visioconférence
		15 janvier	Présentiel
		21 janvier	Présentiel
		22 janvier	Visioconférence
		23 janvier	Visioconférence
		24 janvier	Visioconférence
		26 janvier	Visioconférence
		7 février	Présentiel
		7 mai	Présentiel
		14 mai	Présentiel
		21 mai	Présentiel
		28 mai	Présentiel
	4 juin	Présentiel	
	11 juin	Présentiel	
	18 juin	Présentiel	
	25 juin	Présentiel	
	Versailles	8 janvier	Présentiel
		13 janvier	Présentiel
		18 janvier	Présentiel
		17 février	Visioconférence
		4 mars	Visioconférence
		11 mars	Présentiel
		8 avril	Visioconférence
		29 avril	Visioconférence
		4 mai	Présentiel
		11 mai	Présentiel
18 mai		Présentiel	
25 mai		Présentiel	
27 mai		Présentiel	
1 ^{er} juin		Présentiel	

		8 juin 15 juin 22 juin 29 juin 10 novembre	Présentiel Présentiel Présentiel Présentiel Présentiel
	Saint-Germain-en-Laye	14 janvier 18 janvier	Visioconférence Présentiel
	Poissy	5 janvier 7 janvier 2 février 16 février 17 février 9 mars 24 mars 7 avril 20 avril 11 mai 1 ^{er} juin 1 ^{er} juillet 28 octobre	Présentiel Présentiel Présentiel Présentiel Visioconférence Présentiel Présentiel Présentiel Présentiel Présentiel Présentiel Visioconférence Présentiel
	Vélizy ville	23 mars 24 mars	Visioconférence Visioconférence
	Neauphle-le-Château	29 avril	Visioconférence
	La Celle-Saint-Cloud	24 mars	Présentiel
	Les Mureaux	31 mars	Présentiel
	Bonnières-sur-Seine	10 mai 17 mai	Présentiel Présentiel
	Saint-Rémy-Lès-Chevreuse	20 janvier 27 avril 25 novembre	Visioconférence Présentiel Présentiel
	Le Chesnay-Rocquencourt	18 mai 19 mai 20 mai 25 mai 28 mai 17 juin 22 juin 10 novembre	Présentiel Visioconférence Présentiel Présentiel Présentiel Présentiel Visioconférence Présentiel
	Rambouillet	15 janvier 8 juin	Visioconférence Présentiel
	Vélizy 2 Centre commercial	11 juin 15 juin 16 juin 24 juin 6 juillet	Visioconférence Présentiel Présentiel Présentiel Présentiel
	Orangerie	12 mai 17 mai 25 mai 27 mai 12 juin 30 juin	Présentiel Présentiel Présentiel Présentiel Présentiel Visioconférence
	Chatou	25 mars	Visioconférence
	Cresprières	12 mars	Visioconférence
	Houdan	14 janvier	Visioconférence
	Les Mesnuls	8 mars	Visioconférence
	Magnanville	16 mars	Visioconférence
	Préfecture des Yvelines	7 mai	Présentiel
	Saint-Cyr-l'École	26 janvier 5 mars	Visioconférence Visioconférence

	Montigny-le-Bretonneux	17 janvier 18 janvier 17 mars	Visioconférence Présentiel Présentiel
	Sartrouville	21 janvier	Visioconférence
	Mantes-la-Jolie	28 avril	Présentiel
	Formation Outil Doctolib	4 janvier 29 janvier 3 février 20 avril 6 septembre 8 décembre	Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence
CTAI	Réunion coordination Conseil Départemental	14 janvier 11 février 17 février 15 avril 22 avril 4 mai 12 mai 29 juin 6 juillet 2 septembre 6 octobre 8 décembre	Téléphonique Téléphonique Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence
	Réunion régionale et départementale ARS	31 mai 24 juin 29 juin 31 août 2 septembre 9 septembre 15 septembre 24 septembre 7 octobre 21 octobre 22 octobre 4 novembre 2 décembre 9 décembre	Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence
Cellule d'appui et de coordination COVID-long	Réunion partenaires Yvelines	22 juin 22 juillet 19 octobre	Visioconférence Visioconférence Visioconférence
	Réunion GCS Sesan	20 juillet	Visioconférence
	Réunion outil Omnidoc	8 octobre	Visioconférence
	Rencontres SSR	22 novembre 23 novembre 1 ^{er} décembre 13 décembre	Présentiel Présentiel Présentiel Présentiel
	Observation/ Formation CHU de Garches	6 décembre	Présentiel
Filière pédiatrie - Epidémie de bronchiolite			
	Conférence état des lieux	19 octobre 9 novembre 16 novembre 30 novembre 13 décembre	Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence
Tensions pédiatriques	Outils de téléconsultations	10 novembre 15 novembre 6 décembre 7 décembre 9 décembre 10 décembre 14 décembre 17 décembre 20 décembre	Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence

	Réunion hôpital de Mantes	22 décembre	Visioconférence
		14 décembre	Présentiel
Prévention et promotion de la santé			
Prévention du cancer	Marche octobre rose Rambouillet	14 octobre	Présentiel
	Conférence stratégie décennale cancer	21 octobre	Visioconférence
Soins de support cancer	Inauguration maison des 3 arches Poissy	11 mai	Présentiel
CTS	Réunion du CTS vaccination	2 mars	Visioconférence
	Réunion CTS PTSM	23 mars	Visioconférence
CLS	CLS Saint-Germain-en- Laye	7 avril	Visioconférence
		26 mai	Visioconférence
Conférence des financeurs	Réunion de présentation	8 septembre	Visioconférence

8.2 ACCOMPAGNEMENT DES CPTS

Tableau 21 : Synthèse de l'accompagnement des CPTS

Etapes	Actions	Finalités	Accompagnement
Initiative	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des enjeux d'une CPTS - Constitution d'un noyau de professionnels porteurs du projet - Définition du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Déclaration d'intention auprès de la DD ARS 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des objectifs d'une CPTS - Contribution à la constitution d'un noyau porteur - Contribution à la définition du territoire en lien avec les porteurs
Information/ Mobilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer auprès des professionnels du territoire (lettre d'informations, groupe WhatsApp, site Internet, réseaux sociaux...) - Assemblée Générale Constitutive et/ou réunion d'informations pour présenter la démarche auprès des professionnels du territoire (présentation du territoire, présentation des objectifs d'une CPTS, présentation des premiers axes de réflexion, élection du Bureau (le cas échéant), vote des statuts et du règlement intérieur (le cas échéant)) 	<ul style="list-style-type: none"> - Déclaration de l'Association en Préfecture - Ouverture du compte en banque (si Association <i>ad hoc</i> pour la CPTS) 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'exemples de lettre d'informations - Gestion de la liste d'adhérents - Mise en ligne d'un questionnaire pour recenser les besoins/ attentes des professionnels - Liens avec les élus pour avoir accès à des salles de réunion - Création et animation des différents outils de communication (site Internet, réseaux sociaux...) - Proposition de statuts et règlement intérieur adaptables - Co-animation de la réunion d'informations/ de l'Assemblée Générale - Déclaration de l'Association en Préfecture - Rédaction des comptes-rendus de réunion de Bureau
Préfiguration	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction de la lettre d'intention ingénierie de projet à adresser à la DD 78 (porteur juridique, territoire, diagnostic territorial de santé (succinct), acteurs du projet, axes pressentis, budget pour l'ingénierie de projet) 	<ul style="list-style-type: none"> - Convention avec l'ARS pour l'ingénierie de projet (30 000 euros maximum) 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la rédaction de la lettre d'intention sur la base des projets des professionnels (diagnostic, cartographie, devis...) - Demande de devis auprès des prestataires et comparaison (accompagnement cabinet de conseil, logo,...)

Formalisation du projet de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Concertation avec les acteurs du territoire pour définir les actions du projet de santé (groupes de travail, questionnaires, entretiens...) - Rédaction du projet de santé (diagnostic territorial de santé (approfondi), présentation de la CPTS, axes et actions du projet (fiches actions détaillées avec porteurs et ressources...), outils, budget prévisionnel de la CPTS (selon la taille de la CPTS, part fixes et variables), calendrier prévisionnel, gouvernance de l'association (statuts/ RI/ organisation...)) 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et rédaction du projet de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Interface entre le Bureau de l'Association et le cabinet de conseil/ les prestataires - Envoi des invitations aux différentes réunions - Organisation et participation des travaux de groupe - Relecture et coécriture du projet - Partage des actions inter-CPTS - Benchmark et mise en lien avec les prestataires informatiques pour qu'ils présentent leurs différentes solutions numériques - Aide à la mobilisation des acteurs du territoire - Poursuite de la communication autour du projet
Restitution du projet de santé et contractualisation	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de restitution auprès de l'ARS et de la CPAM (méthodologie concrète de mise en œuvre des actions, indicateurs de suivi, acteurs adhérents aux projets) - Réunion pour fixer les indicateurs et le rétroplanning de mise en œuvre des actions 	<p>=> Délai de deux mois : notification par la DD 78 de non opposition / opposition au projet de santé en lien avec l'Assurance Maladie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Signature du contrat ACI (ARS/ CPAM / CPTS) 	<ul style="list-style-type: none"> - Formalisation du support de restitution - Contribution à la définition des indicateurs, du rétroplanning et à la formalisation du dossier ACI
Mise en œuvre du projet de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement de l'équipe - Locaux - Outils 	<ul style="list-style-type: none"> - Déployer les actions du projet de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion des offres d'emploi pour recruter l'équipe de coordination de la CPTS - Contribution au déploiement de certaines actions (notamment inter-CPTS) et au choix des outils